


DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS

N° 202 - FÉVRIER 2013 - 2,30 EUROS

Hôpital Bichat :
la reconstruction,
qui devait débiter
en 2015, est
remise en cause

(Page 14)

MARIAGE GAY : LES CHRÉTIENS DU 18e DIVISÉS

Les "pour" débattent à la Maison verte, les "contre" à Notre-Dame-de-Clignancourt,
et campent sur leurs positions.

(Page 7)

35 emplois menacés au Virgin du boulevard Barbès

(Page 8)



© Tessa Chéry (www.tessachery.com)

La manifestation des salariés de Virgin le mercredi 9 janvier.

Vote des étrangers : le 18e dans la bataille

(Dossier pages 2 à 4)

Le nouveau Louxor ouvrira en avril

(Page 5)

Daniel Vaillant et Pierre-Yves Bournazel, horizon 2014

(Page 6)

La vie des Femen à la Goutte d'Or

(Page 9)

Simplon : les petits musiciens de l'école Championnet

(Pages 11 et 12)

Une bibliothèque au Secours Populaire

(Page 12)

Les jeunes championnes du Paris Basket 18

(Page 15)

Histoire : Claude Charpentier, défenseur de Montmartre

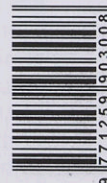
(Pages 16 et 17)

Dernier espoir pour le LMP

(Pages 18 et 19)

Portrait : Michel, le kiosquier du métro Barbès

(Page 24)



9 177 1259 1903008

Le bulletin d'abonnement est en page 19

Dr Jul 20 32713

Vote des étrangers : une revendication qui vient de loin

Où en est-on sur cette question, particulièrement mise en avant dans le 18e ? La revendication figurait dans le programme électoral de François Hollande, mais se heurte à des difficultés et des délais.

Dossier réalisé par Claude Polak et Marie-Odile Fargier

Dans un vœu adressé au maire de Paris en décembre 2012, le conseil d'arrondissement du 18e s'est prononcé, par 30 voix contre 2, pour le droit de vote aux élections locales des étrangers de pays non membres de l'Union européenne (voir notre dernier numéro).

Une "votation" dans le 18e

Une revendication qui n'est pas nouvelle dans l'arrondissement. En 2011, lors d'une votation citoyenne dans le 18e, 93,9% des votants se sont prononcés pour ce droit de vote et 5,81% contre. Un résultat sensiblement équivalent à celui de la précédente votation en 2008. Mais le nombre de «oui» ne doit pas faire illusion. La votation mobilisait surtout les partisans du vote des étrangers. Et près d'un quart d'entre eux n'étaient pas inscrits sur les listes électorales !

Lors de celle qui fut organisée dans tout Paris, près de 94 % des votants étaient également favorables au droit de vote des étrangers.

Ces consultations étaient organisées par des collectifs, à l'initiative principalement de la Ligue des droits de l'homme.

Convaincre les hésitants

Le 8 décembre 2011, le Sénat a adopté, par 173 voix contre 166, une proposition de loi de sa nouvelle majorité de gauche accordant le droit de vote aux élections municipales aux étrangers de toutes nationalités (actuellement seuls les ressortissants des pays de l'Union européenne en bénéficient). François Hollande, le 13 novembre 2012, a déclaré : «*Le gouvernement peut préparer le texte, mais il ne le déposera que si la perspective de son adoption est réunie*». Car ce droit de vote, promesse du candidat Hollande, exige une réforme de la Constitution. Pour cela, il faut que les trois cinquièmes du congrès (réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat) l'approuvent. Ce qui n'est probablement pas le cas actuellement.

Matignon a assuré récemment qu'un projet de loi serait prêt en 2013. Mais, au regard des derniers sondages sur le sujet, on comprend le peu d'empressement de la majorité à appliquer cette mesure phare de la gauche, déjà promise par François Mitterrand en 1981. Plus de six Français sur dix (63 %) s'y disent aujourd'hui opposés, selon un récent sondage CSA. Une progression spectaculaire de 21 points par rapport à

2010, où au contraire une faible majorité était pour. Ce renversement de tendance est particulièrement marqué parmi les sympathisants de gauche, où les soutiens au droit de vote des étrangers ont baissé de 17 points en deux ans. Parmi les militants PS, la chute est de 23 points. Dans le même temps, les soutiens à droite diminuent de 10 points.

De nombreux parlementaires, parmi lesquels Annick Lepetit et Christophe Caresche, députés du 18e, sont intervenus pour convaincre les parlementaires réticents. En septembre dernier, 75 députés socialistes avaient déjà lancé un appel à tenir «*rapidement*» cette promesse de campagne, dans une tribune publiée dans *Le Monde*.

Appels de personnalités

Plus récemment, cinquante parlementaires et intellectuels ont adressé une lettre ouverte au président pour lui demander de lancer «*une campagne*» en faveur du droit de vote aux élections municipales des étrangers afin de «*convaincre les élus hésitants*». Des membres de la «*société*

civile», parmi lesquelles de nombreuses personnalités comme Jeanne Moreau, Yannick Noah, Bernard-Henri Lévy, Emmanuelle Béart, Renaud, Benjamin Stora... ont également appelé François Hollande à tenir son engagement de campagne.

Les parlementaires socialistes espèrent un renfort du côté des centristes de l'UDI, le parti de Jean-Louis Borloo, où une influence des francs-maçons demeure. François Rebsamen, lui-même initié, souhaite «*que les maçons prennent part au débat*». ■



Les pays d'Europe où ça marche

Le texte adopté le 8 décembre 2011 par le Sénat s'inspire d'une directive européenne datant de 1994 (transposée en France en 1998) selon laquelle les citoyens d'un État de l'UE résidant dans un autre État membre peuvent y voter et sont éligibles aux élections municipales.

Le rapport établi par la commission des lois du Sénat à l'occasion de cette discussion comprend en annexe une étude de législation comparée, analysant les règles en vigueur dans douze pays de l'UE ainsi qu'en Suisse. En matière de droit de vote aux élections municipales, il distingue quatre types de régime : soit aucun droit de vote pour les étrangers

(Allemagne, Autriche, France, Italie), soit droit de vote réservé aux ressortissants de certains pays et sous certaines conditions, comme réciprocité et durée minimale de résidence fixée au cas par cas (Espagne et Portugal), ou être citoyen d'un pays du Commonwealth (Royaume-Uni), soit droit de vote pour tous les étrangers résidant de façon continue sur le territoire depuis un certain temps (Belgique, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et dans plusieurs cantons suisses). Ce peut enfin être un droit accordé sans condition à tous les étrangers (Irlande). La diversité de ces choix montre l'absence de modèle de référence. ■



DR

Le point de vue de la municipalité

«Le plus dangereux serait l'immobilisme»

Entretien avec Claudine Bouygues

Élue municipale du 18e, Claudine Bouygues est adjointe au maire de Paris, en charge des droits de l'homme, de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et des citoyens extracommunautaires.

Quelle est l'action de la municipalité du 18e ?

La municipalité a créé une assemblée d'arrondissement, l'Assemblée des citoyens extracommunautaires du 18e (ACEC 18), composée de 48 membres. Elle représente les étrangers des pays hors Union européenne habitant le 18e. Cette assemblée peut soumettre des projets au conseil d'arrondissement. Le 3 décembre dernier, la majorité du conseil du 18e arrondissement a adopté un vœu réaffirmant son «soutien à l'avancée démocratique que représente l'ouverture du droit de vote aux élections locales aux résidents extracommunautaires en demandant au Maire de Paris de susciter et soutenir toutes les campagnes et initiatives de soutien à ce projet».

Cet engagement est avant tout celui du maire du 18e et de sa majorité. Daniel Vaillant le rappelle régulièrement lors de différents événements, comme, par exemple, les cérémonies d'accueil des nouveaux naturalisés. Le dernier CICA (Comité d'initiative et de consultation de l'arrondissement) a également abordé ce droit fondamental et les changements qu'il amènerait en matière démocratique.

Et que compte faire, de son côté, la Mairie de Paris ?

Au cours de ces derniers mois, nous avons très régulièrement réaffirmé notre volonté de voir ce droit fondamental voté et appliqué dès les élections de 2014. Le Conseil de Paris a adopté trois vœux en ce sens depuis

septembre 2012. Tout récemment, Bertrand Delanoë a publié une tribune sur son blog intitulée *Tenir Parole*. Par ailleurs, la Ville de Paris a souhaité permettre aux résidents extracommunautaires d'être représentés, dès 2001, en créant le Conseil de la citoyenneté des Parisiens Non communautaires (CCPNC).

Ce lieu d'expression a été relancé avec la création, lors du Conseil de Paris des 8 et 9 février 2010, de l'Assemblée des citoyens Parisiens extracommunautaires (ACPE).

Organisée sur le modèle du conseil municipal, avec 106 membres issus des assemblées d'arrondissements (quatorze arrondissements ont créé une Assemblée de citoyens extracommunautaires, et pour les autres nous avons procédé à un appel à candidature), l'ACPE travaille en parallèle de l'instance municipale. Elle permet aux résidents extracommunautaires parisiens de donner leur avis sur tous les sujets concernant la Ville.

L'ACPE est évidemment très mobilisée sur le droit de vote : elle a participé à l'organisation d'une votation citoyenne à Paris en mai 2011. Elle a également organisé avec le Collectif votation citoyenne un débat le 16 mars 2012 à Paris, sur le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers extracommunautaires aux élections locales, auquel ont pris part les représentants de différents candidats à l'élection présidentielle.

La prochaine séance plénière de l'ACPE se tiendra le 16 février 2013

dans la salle du Conseil de Paris. L'ordre du jour de cette séance est double : d'une part, les membres de l'ACPE remettront un rapport sur les services municipaux parisiens, fruit d'une année de travail ; d'autre part, un débat public sera organisé sur le droit de vote des étrangers extracommunautaires aux élections locales.

À votre avis, y a-t-il des chances de convaincre suffisamment de députés pour réunir la majorité des trois cinquièmes au Congrès ?

C'est toute la difficulté. Cette réforme constitutionnelle ne semble pas réunir aujourd'hui la majorité nécessaire des trois cinquièmes du Congrès. Dès lors, il appartient aux élus favorables à ce droit, de convaincre leurs collègues, mais surtout de mobiliser les Français, car cette bataille se gagnera avant tout dans l'opinion. C'est sur cette tâche de conviction que s'engagent des parlementaires mais aussi différents élus des collectivités locales en proposant des débats, en publiant des tribunes ou des pétitions.

Une autre initiative me semble intéressante, celle de Daniel Vaillant qui a proposé que le gouvernement soumette à l'Assemblée Nationale et au Sénat un projet de loi en ce sens. Une loi votée dans les mêmes termes par les deux chambres aiderait François Hollande à trouver les conditions pour faire émerger les 3/5e au Congrès et poserait la première pierre de cette réforme majeure. Le plus dangereux, sur un sujet comme celui-ci serait l'immobilisme. ■



Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris.
Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com
twitter : @le18edumois

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Mary Adams, Christian Adnin, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinet, Anne Bayley, Fabrice Benoist, Chantal Bizzini, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui Tessa Chéry, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gittion, Angela Gosmann, Fouad Houiche, Marie-Pierre Larivé, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Claude Polak, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag, Pierrick Yvon.

● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association** : Michel Cyprien, président, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günter Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe.

● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le bulletin d'abonnement est en page 19.

Les petites annonces et le courrier en page 23.

Mohammed Ghannem : pour un respect mutuel

Conseiller d'arrondissement du 18e, le docteur Ghannem est élu sur la liste UMP.

Le docteur Mohammed Ghannem est un électron libre. Élu au conseil d'arrondissement du 18e sur la liste de l'UMP, ce médecin cardiologue, français d'origine tunisienne, ne s'est pas pour autant inscrit au parti, trop soucieux de garder sa liberté d'expression.

«On a tout à gagner à faire participer les citoyens de toutes nationalités à la vie locale, estime-t-il. Plus on les impliquera dans la vie de la cité,

plus ils se sentiront concernés, mieux ils auront accès à notre culture, mieux ils la comprendront». Au lieu de cela, ajoute-t-il, ils se sentent «évités et non invités». «C'est ainsi qu'on provoque le repli identitaire et il ne faut pas s'étonner du manque de respect de ceux qui ne se sentent pas respectés.»

Il irait même plus loin que la cinquième proposition du candidat



Christian Adnin

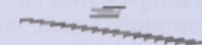
Suite de l'article page 4

ACCORDS PIANOS

Paris 18

depuis 1981

jean morfin



Technicien Accordeur
Spécialiste queues & droits
Harmoniste

Technicien en chef au Conservatoire
National Supérieur de Musique de Paris,
de 1990 à 2011

01 42 58 68 67

06 83 88 26 93

Suite de l'article de la p. 3

François Hollande : pour lui, le droit de vote va de pair avec la possibilité d'être élu, mais le tout à certaines conditions.

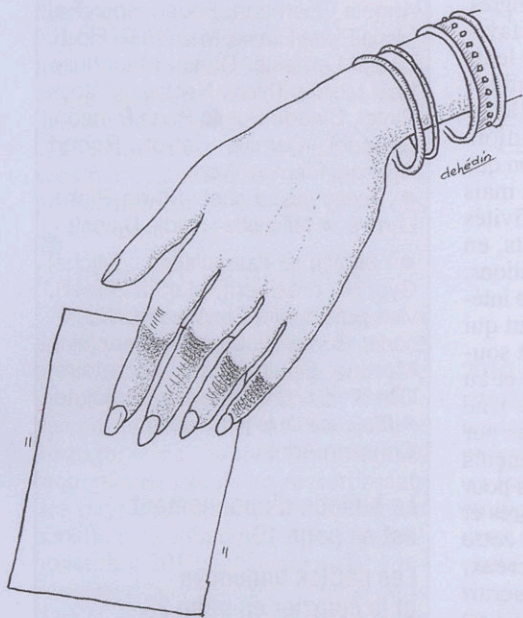
Tout d'abord limiter ce droit aux élections locales, donc à la gouvernance de la cité qui influe sur la vie quotidienne de tous les habitants, alors que les élections parlementaires, sénatoriales et présidentielles concernent le sort de la nation et doivent donc être réservées aux Français. Ensuite définir les conditions de ce droit de vote, en particulier le lier à une durée minimale de résidence «*mais de cinq ans au plus*».

D'ailleurs ne serait-il pas opportun qu'avant d'obtenir la nationalité française, les candidats à la naturalisation fassent l'expérience de cette vie citoyenne, plutôt que d'accéder du jour au lendemain au droit de voter dans toutes les élections ?

En outre, les enfants français des étrangers vivant en France s'inscriraient sans doute plus souvent sur les listes électorales s'ils avaient vu leurs parents voter.

Il espère convaincre

Quant à l'argument rabâché par «*la droite de la droite*» sur le risque des influences communautaires sur les élus étrangers, il le balaie avec les exemples de deux ministres qui ont prouvé leur indépendance par rapport aux principes de leur communauté d'origine : Rachida Dati en étant mère d'un enfant sans père, et Najat

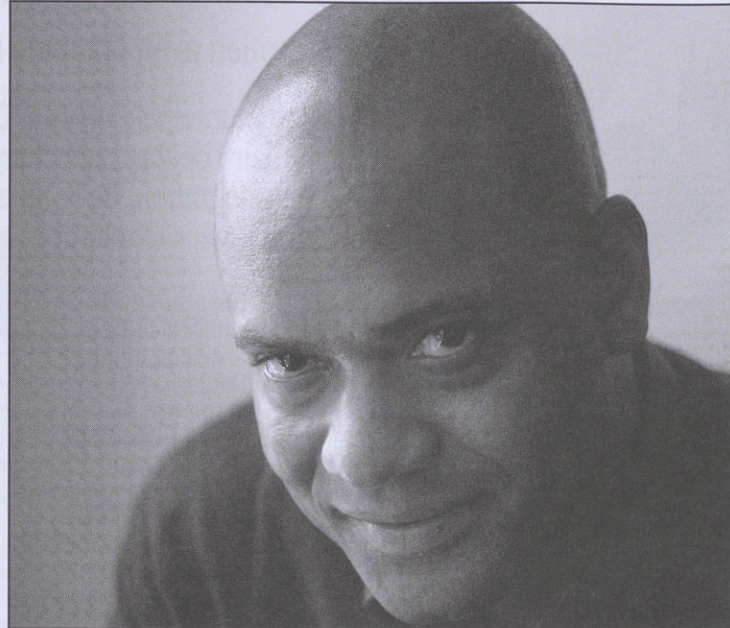


Vallaud-Belkacem en montant en première ligne pour le mariage pour tous. Et de souligner que les opposants avancent toujours des arguments anti-musulmans sur ce sujet, telle la polémique sur la viande halal, alors que les étrangers vivant en France sont de différentes religions.

En dépit de ses convictions, Mohamed Ghannem n'a pas voté en faveur du vœu du conseil d'arrondissement pour le droit de vote et d'éligibilité des citoyens extra communautaires : il avait dû quitter plus tôt la réunion du conseil. Mais il espère bien convaincre son groupe de l'importance de cette réforme... et s'inquiète de la faible mobilisation de la gauche : «*Pour lever cette peur des gens, il faudrait faire une campagne très active, se donner les moyens de convaincre, parler de tous les pays européens où ça existe déjà et où ça marche. Il me semble que la gauche elle-même n'est pas assez convaincue pour être convaincante.*» ■

Majid Bâ, un citoyen extracommunautaire qui se bat

© Jean-Pierre Viguié



Majid Bâ préfère qu'on emploie le terme citoyen extracommunautaire plutôt qu'étranger parce que ce dernier mot a une connotation d'exclusion. Il sait de quoi il parle : il est vice-président du Conseil de quartier Montmartre, président du groupe IID (immigration, intégration et lutte contre les discriminations) au sein de sa section du PS, et il est membre de l'ACEC (Assemblée des citoyens extracommunautaires du 18e qui compte 27 000 résidents). Il est aussi membre du bureau de l'ACEP (Assemblée des citoyens extracommunautaires parisiens, lesquels sont estimés à 215 000).

Mieux intégrer

Ces citoyens vivent en France, y travaillent, paient des impôts, leurs enfants sont inscrits à l'école de la République, il est donc normal de leur donner des droits, estime-t-il. «*Pour moi, on ne peut pas dissocier l'intégration du droit de vote des citoyens extracommunautaires. Parce que quand on a des problèmes de logement, la première porte à laquelle on frappe, c'est celle du maire. Quand on a des problèmes de places de crèches, on s'adresse à la municipalité. Depuis que les citoyens européens votent pour les élections locales et européennes, le droit de vote n'est plus lié exclusivement à la nationalité mais à la résidence. Pourquoi, alors, nous refuserait-on de choisir l'élu qui nous paraît le plus apte à répondre à nos demandes ? C'est une question de justice et ça ne ferait que grandir la démocratie française. Ainsi la France, qui nous a ouvert ses portes, nous donnerait plus de chances et nous intégrerait mieux dans sa société.*»

Aujourd'hui, il n'est pas certain qu'on puisse obtenir ce droit de vote avant les élections de 2014 puisque la majorité requise n'est pas assurée, s'inquiète Majid. Mais il rappelle que l'abolition de la peine de mort a été votée malgré la désapprobation d'une majorité de Français et que cette promesse n'avait pas empêché François Mitterrand d'être élu. De même, le vote des étrangers et le mariage pour tous, qui faisaient partie des 60 propositions, n'ont pas empêché l'élec-

Majid Ba, un écrivain sans-papiers

Son premier livre, *La Sardine du Cannibale* (éditions Aracane 17), parlait de son parcours d'immigré, du quotidien d'un sans-papiers, du travail au noir, de l'exploitation, des problèmes administratifs, et des demandes de régularisation. Le second, qu'il écrit en ce moment, évoque la période où il a été régularisé : ses expériences sur le terrain, ses engagements associatifs, son activité militante au parti socialiste où il a créé un groupe de réflexion sur les questions d'immigration, d'intégration et de lutte contre les discriminations. Il est assistant d'éducation dans un lycée en Seine Saint-Denis, c'est

son premier emploi à temps complet depuis qu'il a obtenu ses papiers en 2009. Il n'a encore qu'un titre de séjour d'un an renouvelable. Sa demande de carte de résident durable lui a été refusée l'année dernière «*parce qu'il n'avait pas assez de revenus*», mais il garde espoir. Aujourd'hui, il est intégré, vit avec des Français, parent d'un enfant français et il participe à l'éducation de futurs citoyens français. Il a, avec les membres de son groupe de réflexion, proposé au ministère de l'Intérieur des critères de régularisation qui ont été repris pour la plupart dans la circulaire sortie récemment. ■

tion de François Hollande.

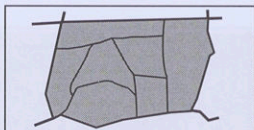
«*Pour alerter davantage l'opinion publique et les élus, poursuit Majid Bâ, l'ACPE a adressé, le 15 octobre dernier, une lettre au président de la République, au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur. Nous y rappelons « qu'il est important de respecter cet engagement de campagne ». Le chef du cabinet du président de la République nous a répondu : « Sensible aux raisons qui motivent votre démarche, le Chef de l'État, tient à vous assurer qu'il partage votre conception républicaine de la citoyenneté et qu'à cet égard, accorder le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidents légalement en France depuis plusieurs années apparaît tout à la fois comme une nécessité et une mesure de justice.*»

Aussi, vous pouvez être certains de la détermination du Président de la République et du gouvernement...»

Le 18e bienfaisant

Pour sortir de l'ombre, L'ACPE veut donner une conférence de presse avec une personne médiatique lors de sa plénière du 16 février prochain au Conseil de Paris. Elle envisage de faire un sit-in ou une journée «*vivre ensemble*» sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec des associations, des élus et le PS.

«*J'avais habité les 16e, 11e 20e et en banlieue. Mais le premier accueil positif que j'ai eu, c'est dans le 18e. La simplicité et l'humanisme de ses habitants, de l'équipe municipale ont été très bienfaisants pour moi. Tous mes amis, ma famille aujourd'hui, sont dans le 18e.*» ■



Le Louxor nouveau, mode d'emploi

Films "art et essai", avant-premières, séances patrimoine, animations...



© Christian Adnin

Emmanuel Papillon (à gauche) et Martin Bidou, programmeur à Haut et court.

Suite et... fin des travaux. La longue aventure de la rénovation et d'extension du Palais du cinéma touche à sa fin. Sauf imprévu, c'est le 16 avril que les portes du Louxor "new look" vont ouvrir au public. C'est le 1er mars, qu'Emmanuel Papillon, directeur du Département distribution de la FEMIS, prendra ses fonctions officielles en tant que directeur du Louxor.

La délégation de service public pour la gestion du Louxor est un affermage de sept ans, le délégataire choisi (Société Haut et Court, Xanthie Films et Emmanuel Papillon) a en charge l'exploitation et l'entretien.

Celui-ci comprend trois salles de cinéma (342, 144 et 79 places), un espace d'accueil de 150m2, un café-club de 60m2, un espace d'exposition de 30 m2, des bureaux, des locaux techniques et des sanitaires.

Séances jeune public

Le quartier n'a pas cinéma. Par chance le Louxor se situe dans une zone dense, jeune. Le cinéma va fonctionner sept jours sur sept, de 14 h (1re séance) à 21 h 30 (dernière séance). Des séances scolaires seront programmées à partir de 9 h 30. La pro-

grammation devrait se répartir comme suit : séances Art et essai, séances "avant-première" et 70 séances de patrimoine par an. (films classiques et films traitant de la vie du quartier), nous a expliqué Emmanuel Papillon.

La grande salle sera dédiée aux films "porteurs". Les deux petites serviraient à la continuation des films de la grande salle, plus les programmations particulières. Les films étrangers seront projetés en version originale. L'objectif est de toucher la cible la plus large possible tout en restant un cinéma de quartier. La tarification est attractive, les réductions seront valables quel que soit le jour, quel que soit l'horaire. Par catégorie le prix de la place varie de 3 euros (pour les scolaires) à 9 euros, a-t-il ajouté.

Il va être créé, encadré par l'Éducation nationale, des partenariats école+cinéma, collège+cinéma, lycée+cinéma. Chaque semaine un film pour jeune public et famille sera à l'affiche avec une animation particulière pour le jeune public. Une université populaire du Louxor va voir le jour. Des gens du cinéma, ou pas, et même pas forcément cinéphiles viendront parler d'un film fondateur qui a compté dans leur métier (architecte,

boulangier...). Des cinéastes seront invités à présenter leur film en avant première. Le palmarès de festivals importants seront repris au Louxor en particulier sur le cinéma du Sud (festivals d'Annecy et de Montpellier...). Voilà pour la programmation, vaste et beau chantier.

Le café-club sera salon de thé, bar à vins (Licence III obtenue). Il sera ouvert durant toute l'amplitude des séances. Très bien placé, Tati et le Sacré-Cœur se dressent devant vous. Ce doit être un lieu très convivial.

Quant à l'espace pour expositions, pour l'instant, il sera un lieu de rencontres, de discussions avec un coin presse et une connexion Wifi.

«C'est un lieu mythique qui a beaucoup de caractère. La rénovation est magnifiquement réussie. On doit aider ce quartier à aller de mieux en mieux avec sa mixité, ses vrais commerces, ses vrais artisans. Il faut que ce nouvel environnement marque fortement une nouvelle et jeune génération de cinéphiles», souhaite Emmanuel Papillon. Réponse à partir du 16 avril.

Michel Cyprien

Les plaintes sur internet possibles en mars dans le 18e

Le Ministère de l'intérieur vient de généraliser la pré-plainte sur internet à la France métropolitaine : c'est donc possible dans le 18e à partir du 4 mars, mais uniquement pour les atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu, par exemple un vol de portefeuille sans violence. Il faut tout de même prendre rendez-vous en ligne et se rendre au commissariat de son choix. Cela simplifie les procédures. La victime peut signaler immédiatement le fait et n'attend pas lorsqu'il vient signer sa plainte. Cela devrait aussi réduire les phénomènes de non déclaration. Les statistiques de délinquance devraient ainsi être plus fidèles au réel, d'autant plus que les infractions seront déclarées là où elles ont été commises, et non là où elles ont été enregistrées.

Y aura-t-il une influence sur le traitement des plaintes ? Des plaintes invalides, ou, au pire, fantaisistes ont-elles été déposées ? Rappelons qu'une fausse déclaration est à son tour une infraction...

Difficile à ce stade de savoir si cette nouvelle procédure allège vraiment le travail des policiers : on doit vous rappeler pour confirmer le rendez-vous, et parfois obtenir des précisions.

□ www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Appel à témoignage sur les cinémas de quartier

Al'occasion de la réouverture du Louxor, l'association Paris-Louxor Vivre ensemble le cinéma organise, au printemps 2013 avec la Mairie du 18e, une exposition participative sur le thème des cinémas de quartier. Dans ce cadre, l'association lance un appel à témoignage : «Vous qui avez connu les salles de cinéma, nous vous donnons la parole et vous invitons, dès aujourd'hui, à contribuer à l'exposi-

tion en apportant vos témoignages, anecdotes, souvenirs, objets, programmes, affiches et documents, toutes choses révélant vos souvenirs de cinéma, des films aux salles de quartier, des 18, 10 et 9e arrondissements, d'hier à d'aujourd'hui.»

□ contact@paris-louxor.fr
Mention : expo 2013 ou Service de l'animation locale de la mairie : 01 53 41 17 82

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Lundi 4 février, 18 h 30, en mairie.

■ 1 et 2 février :

Portes ouvertes au lycée Renoir

Portes ouvertes au lycée technologique Auguste Renoir (formations artistiques pré et post bac) vendredi 1er (10 h à 18 h) et samedi 2 février (9 h à 17 h). 21 et 24 rue Ganneron.

■ 2 février :

Claude Ponti dédicace

L'écrivain-illustrateur pour enfants Claude Ponti rencontre ses lecteurs, samedi 2 février (17 h) à la librairie Les Enfants sur le toit, 22 rue Ramey.

■ 6 février :

Réunion Petite Ceinture

"Devenir Petite ceinture ferroviaire", réunion publique de concertation sur l'évolution de la Petite Ceinture. Mercredi 6 février, 19 h, salle des fêtes de la mairie.

■ 7 et 13 février :

La Ruche des arts

La Ruche des arts propose un atelier d'écriture, jeudi 7 février (20 h) à la Maison des associations, 15 passage Ramey, et une soirée scène ouverte, mercredi 13 février au Bab'ilo, 9 rue du Baigneur. Thème : l'étranger.

■ 10 février :

Nouvel an chinois

Nouvel an chinois, dimanche 10 février. On quitte l'année du dragon pour entrer dans l'année du serpent. Festivités à la Chapelle.

■ 10 février : Comme une image à la Maison verte

Le ciné-club "inclusif" (accessible aux sourds et aux aveugles grâce à sous-titrage et audio-description), invite dimanche 10 février (16 h) à la projection de *Comme une image* d'Agnès Jaoui. 127 rue Marcadet.

■ 10 février :

Vide-armoires à Canopy

L'Espace Canopy (19 rue Pajol) organise un vide-armoires, ou "bidouilles shop", dimanche 10 février de 13 h à 18 h.

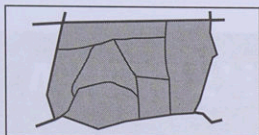
■ 17 février : Parvis poétiques

Les Parvis poétiques présentent *Imuta* de Marie Étienne, mis en espace et interprété par Dominique Delpirou, dimanche 17 février, 17 h. Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron.

■ 22 février :

poètes en Résonances

Soirée poésie, vendredi 22 février (20 h) de la compagnie Résonances avec Vénus Khoury-Ghata et Guy Régis. 8 rue Camille-Flammarion.



Découvrir le nouveau visage des conseils de quartier

Rencontres de la démocratie locale, mardi 5 février en mairie pour découvrir le nouveau visage des conseils de quartier et inciter à y participer. Une nouvelle charte vient d'être élaborée, modifiant la composition et le fonctionnement des huit conseils de l'arrondissement (voir nos deux derniers numéros) qui seront renouvelés en avril.

Auparavant, ces conseils étaient composés de quarante membres : vingt tirés au sort parmi les habitants membres de la communauté européenne et six parmi les non communautaires, dix représentants des associations et quatre "personnalités qualifiées" représentant les institutions publiques. Chaque conseil était présidé par un élu.

Désormais, les conseils sont ouverts à tous, habitant ou travaillant dans le quartier, sans distinction, afin d'impliquer plus de monde. Toutefois, une équipe d'animation assurera le fonctionnement au quotidien. Elle sera composée de quinze personnes : huit habitants tirés au sort, en séance publique parmi les présents, cinq représentants des associations, eux aussi tirés au sort parmi les volontaires, un membre de l'assemblée des citoyens extra-communautaires désigné par ses pairs, et enfin, un élu désigné par la mairie qui ne sera plus président mais "élu référent".

La réunion à la mairie a pour but d'informer de ces modifications, de rappeler le rôle des conseils : lieux de dialogue, de consultation et d'élaboration de propositions, relais entre la population et les services de la mairie. Elle devrait aussi donner envie de s'engager. ■

204 034 habitants dans le 18e, soit 2 059 de plus que l'an dernier

L'année 2012 a vu 2 059 nouveaux venus dans notre arrondissement qui passe à 204 034 habitants, selon les chiffres publiés en janvier par l'Insee.

Le 18e avait passé l'an dernier le cap des 200 000 habitants (201 975 exactement) avec un bond de 4 802 de plus. Cette année, la hausse est plus modérée, tout comme celle de l'ensemble de Paris : avec 2 268 265 habitants, la capitale en a gagné un peu plus de 10 000, contre 24 000 l'année précédente.

Douze arrondissements voient leur chiffre monter et huit le voient baisser. Le nôtre reste, après le 15e, le plus peuplé de tous, se plaçant, même s'il n'est pas une commune de plein exercice, parmi la quinzaine de plus grandes villes de France, juste après Rennes et avant Toulon, Grenoble, Brest ou Orléans. ■

Daniel Vaillant sera-t-il à nouveau candidat au poste de maire en 2014 ?

Les partis politiques, et notamment le PS, commencent à réfléchir aux prochaines élections municipales.

Les élections municipales auront lieu au printemps 2014, probablement en mars (les dernières municipales avaient été organisées en mars 2008). D'ores et déjà les partis politiques et les élus y pensent. C'est le cas notamment au Parti socialiste, dont le groupe est le plus important au Conseil de Paris comme au conseil d'arrondissement du 18e. Dans les conversations entre deux portes à la mairie du 18e, une question revient souvent : Daniel Vaillant sera-t-il à nouveau candidat comme tête de liste, donc comme éventuel futur maire ?

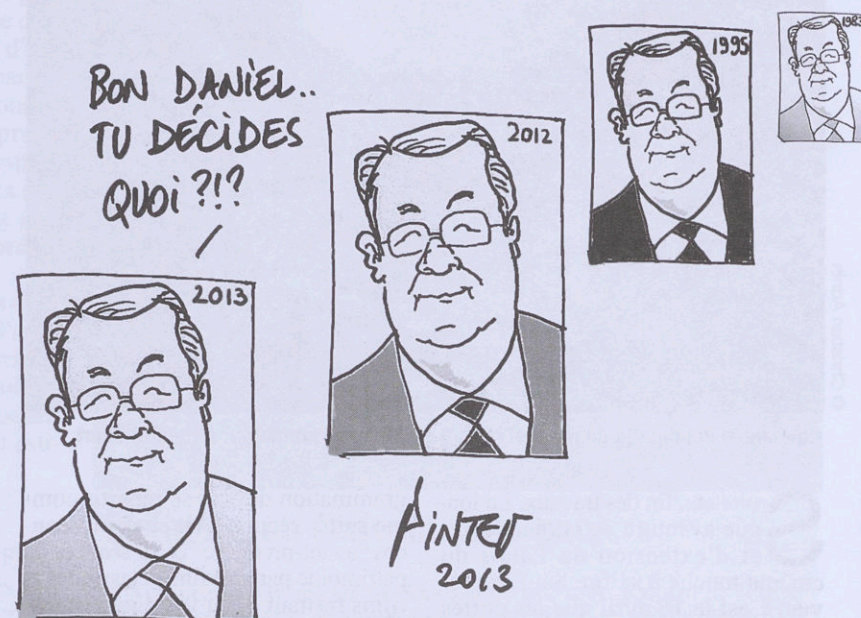
À ceux qui lui ont posé la question, il répond qu'il n'a pas encore pris de décision. Il aurait confié à des proches qu'il attend de connaître le contenu du projet de loi sur le non-cumul des mandats auquel le gouvernement réfléchit. Cela indiquerait au moins qu'il en a envie. Ceux qui le connaissent bien disent d'ailleurs que, de ses deux mandats, celui de député et celui d'élu municipal, c'est à ce dernier qu'il tient le plus.

Maire depuis 1995

Les adhérents du PS seront appelés à voter, probablement en juin prochain, sur le choix de la personne qui briguera en leur nom la fonction de maire de Paris. Bertrand Delanoë, comme il l'a annoncé, ne se présentera pas à nouveau et il soutient la candidature d'Anne Hidalgo. Y aurait-il un autre candidat au sein du PS ? Pour le moment, on n'en sait rien. Ensuite, à l'automne, les mêmes adhérents seront appelés à choisir les têtes de liste au niveau des arrondissements. Les dates précises ne sont pas encore fixées.

Daniel Vaillant est conseiller d'arrondissement depuis 1983, et maire du 18e depuis 1995. Mais il ne semble pas usé par la routine.

Il était proche de Lionel Jospin. Et celui-ci, quand il prit la tête du gouvernement en 1995, l'a choisi comme ministre des relations avec le Parlement. À cette époque déjà, Jospin était partisan d'un non-cumul des mandats ; il avait demandé à ceux de ses ministres qui étaient maires d'abandonner cette fonction locale. Daniel Vaillant, lui, a plaidé qu'un maire d'arrondissement n'est pas un maire de plein exercice – ce qui est vrai : la commune, c'est Paris, et la plénitude des fonctions de maire



appartient au maire de Paris et non aux maires d'arrondissement. Cette fois-là, Jospin a cédé.

Cependant, lorsque Daniel Vaillant a été nommé ministre de l'Intérieur, fonction très mangeuse de temps, il a dû laisser, en 2001, son fauteuil de maire du 18e à sa première adjointe Annick Lepetit. Mais quelques mois plus tard, n'étant plus ministre, il le récupéra.

La règle du non-cumul

Avant les élections municipales de 2008, les adhérents du PS dans le 18e ont été appelés à voter, selon l'usage, pour la tête de liste au niveau de l'arrondissement. Pour la première fois, un autre candidat, Didier Guillot, se présenta contre Daniel Vaillant. Ce dernier fut choisi, mais par 55 % des votants seulement.

Qu'en sera-t-il cette fois-ci ? Si Daniel Vaillant est candidat, y en aura-t-il un autre contre lui ? Les candidatures sont libres au sein du PS ; mais les conditions ont changé par rapport à 2008. Daniel Vaillant n'a plus d'ambition au niveau national et le problème du cumul, semble-t-il, ne se présente plus de la même façon pour lui – ni pour les autres leaders socialistes locaux. Des bons connaisseurs estiment qu'un éventuel concurrent de Vaillant au sein du PS aurait peu de chances de rencontrer la même audience que Didier Guillot en 2008.

Dernière hypothèse : au cas où Daniel Vaillant ne serait pas candi-

dat, qui pourrait prendre sa succession ? Plusieurs noms sont cités dans les conversations de couloirs, entre autres ceux de Myriam El Khomri, de Félix Beppo ou d'Éric Lejoindre...

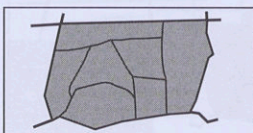
Noël Monier

Pierre-Yves Bournazel se porte candidat comme maire de Paris

Pierre-Yves Bournazel, conseiller de Paris élu du 18e, a annoncé à la mi-janvier sa candidature à la mairie de Paris et donc son intention de se présenter aux primaires qui seront organisées par l'UMP.

«Fort de dix années d'expérience sur les gros dossiers parisiens et du Grand Paris, de rencontres quotidiennes avec les habitants, Conseiller de Paris et élu du 18e depuis cinq ans, je souhaite porter un projet novateur et concret s'articulant autour de deux axes majeurs : faciliter la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens d'une part, et remettre Paris au centre du monde à l'heure de la dynamique des grandes métropoles mondiales», déclare-t-il.

«Attractivité économique, écologique et numérique, rayonnement culturel, seront au cœur de mes engagements. Je veux réveiller Paris. Le monde a changé, les hommes sont restés. Le temps de l'alternance et du renouveau est venu», ajoute-t-il dans le communiqué annonçant sa candidature. ■



Des chrétiens pour le "mariage pour tous"

Très visibles chez les opposants au mariage pour tous, les chrétiens ne sont pourtant pas unanimes sur la question. Mais les voix discordantes peinent à se faire entendre.

Le 18 janvier dernier, une table ronde sur le "mariage pour tous" s'est tenue à l'appel des curés des huit paroisses du 18e arrondissement, à Notre Dame de Clignancourt. À cette occasion, l'église catholique a fait intervenir Michel Rouche, historien du mariage, Paul Airiau, historien, Philippe Arino, essayiste catholique et homosexuel, Michel Aupetit, vicaire général du diocèse et médecin ainsi que le père Philippe Marsset. Tous opposés au mariage des personnes de même sexe.

La salle paroissiale du 36 rue Hermel accueillait ce soir-là plus d'une soixantaine de personnes. Après les interventions des invités, les questions posées par le public devaient être rédigées sur des bouts de papier, sélectionnées puis lues par le père Philippe Marsset. Les organisateurs ont veillé à éviter les débordements verbaux. L'assistance a toutefois pu entendre quelques perles. Notamment celle de l'historien Michel Rouche, opposé au mariage homosexuel qu'il associe à la négation de l'altérité. Pour défendre sa thèse, ce dernier a souligné que le Troisième Reich autorisait le mariage de beaux-parents avec leur beau-fils ou belle-fille. Et de conclure «*Si le Reich avait perduré, on peut être sûr qu'il y aurait eu des mariages du même au même*». L'historien a sans doute oublié le sort réservé aux triangles roses, signe stigmatisant les homosexuels dans les camps de concentration...

Refus du débat

Mais l'unanimité de l'Église sur la question du mariage pour tous n'est peut-être qu'une façade. En août 2012, un sondage de l'IFOP montrait que 45 % des catholiques pratiquants étaient favorables au mariage des homosexuels, ainsi que 61 % parmi les catholiques non pratiquants (65% pour l'ensemble des Français). Dans les églises et les médias, les voix chrétiennes discordantes ont du mal à se faire entendre.

Mélanie est une fidèle de la paroisse de Notre Dame de Clignancourt. Elle fait partie des nombreux croyants qui regrettent l'absence de dialogue au sein de l'Église. La jeune femme ac-

cueille avec amertume les réticences des prêtres, «*l'Église c'est une grande mère, et on peut lui pardonner de ne pas tout comprendre ou de craindre le changement. Néanmoins, ce refus du débat et cette volonté d'étouffer les voix discordantes me déçoivent. N'est ce pas le rôle des prêtres d'accompagner les gens dans le changement, de les aider à réfléchir ?*» Mélanie a assisté à la messe précédant la "manifestation pour tous" à Notre-Dame-de-Clignancourt, et d'après elle, «*À la fin du prêche, on a clairement appelé à manifester le 13 janvier contre le projet de loi*». Elle déplore «*Ils sont en train d'organiser des peurs*». La jeune femme se rend régulièrement à la Maison verte, maison de quartier et paroisse protestante de la rue Marcadet, pour partager avec d'autres une vision plus progressiste de la société.

Discours négatifs

Dans le 18e arrondissement, des chrétiens militent pour que le mariage des homosexuels soit reconnu, non seulement par la société civile, mais également par l'Église. Ainsi, le pasteur de la Maison verte, Stéphane Lavignotte, en accord avec son Église, la Mission populaire évangélique de France, pratique déjà des bénédictions à l'occasion des Pacs. Il tient à préciser que «*le geste de bénédiction ne rend visible que ce qui est déjà béni par Dieu*». Le

pasteur Lavignotte défend l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe. Il explique «*ma lecture est d'abord biblique. Dans la Bible, la diversité des formes par lesquels les personnages forment des couples et des familles est frappante*». Pour lui, il n'y a pas un seul modèle familial, et «*la Bible appelle surtout à la justice et à la protection des plus petits. Nous sommes appelés en permanence à rendre la loi vivante*». De façon plus pragmatique, il ajoute «*ce projet de loi met des cadres, des droits et des devoirs. Il permet de protéger les plus faibles, les enfants*».

Chrétiens inclusifs

Stéphane Lavignotte déplore que les manifestations contre le mariage pour tous rencontrent un tel succès, en particulier parmi les chrétiens. «*Au lendemain de la manifestation du 13 janvier, des paroissiens pleuraient pendant le culte*». Si le pasteur estime que le débat est légitime, il met tout de même en garde : «*il ne faut pas sous-estimer la violence psychologique que ces propos peuvent constituer pour des gens sensibles, des jeunes, qui se retrouvent enfermés dans des discours négatifs*». Il se dit déçu de ne pas avoir été invité à la table ronde organisée par les paroisses du 18e, et n'a pu que constater le refus du débat. «*Le problème c'est que l'Église parle sur,*

alors qu'il faut être avec».

Marina fréquente aussi la Maison Verte. Elle y retrouve l'esprit qu'elle défend au sein de son association. Elle préside le *Carrefour des chrétiens inclusifs*, promouvant une Église ouverte à tous, quelque soit son orientation sexuelle.

Après la première manifestation contre le mariage pour tous, elle confie avoir été déprimée pendant plusieurs jours. «*Je croyais avoir une armure, mais c'était très violent*». Pour elle, comme pour sa compagne, la foi tient une grande place dans sa vie. «*Pour ma compagne, l'Église est le centre de la vie, pour moi c'est un pilier*». Il y a quelques années, Marina a fait partie de ceux qui

ont appelé les grandes religions à soutenir le projet de pénalisation de l'homophobie. Seuls le grand rabbin et les bouddhistes ont répondu. Elle estime que le refus des représentants catholiques et protestants de s'engager contre l'homophobie est le signe d'un malaise plus profond que la question du mariage ou de l'adoption.

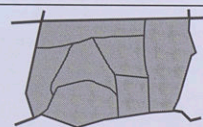
Familles monoparentales

La première manifestation pro mariage pour tous avait réuni des associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) chrétiennes, juives et musulmanes. Marina espère que d'autres organisations chrétiennes viendront se joindre à elles. Depuis la manifestation des "anti", elle remarque qu'il y a beaucoup de prises de position de catholiques et de protestants, telles que l'Action catholique ouvrière, Les réseaux du Parvis, Femme et homme en église, ou encore Évangile et Liberté. Pour la jeune femme, ce combat est aussi celui des familles monoparentales et des familles qui adoptent, considérées également comme des «*familles de seconde catégorie*». Elle manifestera pour le mariage pour tous et espère que les chrétiens seront nombreux. Marina en est sûre «*ce qui fait un parent, c'est l'éducation*».

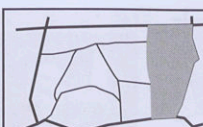
Lilaafa Amouzou et Mathieu Le Floch



Réunion débat sur le mariage pour tous à la Maison Verte.



La vie du 18e



La Chapelle

La nouvelle vie de l'Espace Canopy

Depuis 2006, au 19 rue Pajol, l'espace culturel Canopy, seule galerie du quartier, propose de multiples expositions et événements d'art contemporain. À son actif, également, la création de deux festivals internationaux (Shoot off, vidéo et Fulgurance, rencontres des cultures noires), Troc Art, foire d'échange d'œuvres d'art, résidence d'écrivains, Fête de la musique, slam du vendredi, Nuit blanche...

Le lieu a commencé par soutenir l'émergence de projets artistiques et veut être un espace d'échanges, créateur de lien social, avec une attention portée aux seniors du quartier. Marie-Line Tassius et Charlotte Ferron privilégient donc des projets originaux, venant d'artistes désireux de rencontrer leur public. Elles financent bénévolement ce lieu et le veulent intergénérationnel, transculturel, espace de création et de médiation. Un emploi adulte relais, qui aurait permis l'ouverture du mercredi au dimanche, leur a été refusé. Elles ont néanmoins décidé de rester dans le quartier, d'y maintenir vivant l'espace de création et de liberté d'expression qu'elles ont créé.

Continuer, durer

Aujourd'hui, Canopy est en transition. Les fondatrices privilégient la médiation culturelle et sociale, elles souhaitent accueillir des rencontres de discussions sur les enjeux sociaux, l'environnement, l'urbanisme et la sensibilisation des professionnels de l'immobilier à la rénovation énergétique. Un centre de formation pour porteurs de projets d'entreprise artistique a vu le jour, des ateliers de projets collectifs portés par les habitants sont attendus.

Elles souhaitent organiser des rencontres citoyennes entre des personnalités politiques de l'arrondissement et des habitants sur des sujets sensibles : l'économie, la finance... La mixité sociale, chère aux fondatrices, se retrouve dans les vide-armoires *Bidouilles Shop* ou les cafés du dimanche. Des cours de dessin pour adultes, de chant ou de développement personnel y ont lieu.

Fidèle à sa vocation première de galeriste, l'espace continuera aussi de présenter des expositions tout au long de l'année.

Robert Sebbag

□ www.labelette.info et sur Facebook.

Quatre mois de répit pour les 35 salariés de Virgin Barbès

naire majoritaire, le fonds d'investissement *Butler Capital Partners*, de prendre en charge le volet social. Mais le fonds d'investissement refuse de remettre de l'argent au pot.

Face à cette fin de non recevoir, Bertrand Delanoë s'est déclaré «vigilant» et «aux côtés des syndicats» : «Chacun des salariés doit pouvoir bénéficier d'une aide personnalisée, prise en charge par le fonds *Butler Capital Partners*» juge le maire de Paris.

Un vœu présenté par les élus communistes du 18e au conseil d'arrondissement du 4 février demande au maire de Paris de s'adresser au Ministre du travail et

de l'emploi « afin qu'il mette tout en œuvre pour une reprise globale de l'entreprise, par un repreneur ayant une véritable ambition culturelle. » Le vœu dénonce par ailleurs les pratiques de *Butler Capital* qui «mettent en évidence l'antagonisme entre la recherche de profits à court terme et le développement d'une activité économique créatrice d'emplois et avec une réelle ambition culturelle.»

Un «patron voyou» ?

Les magasins *Virgin Mégastore* ont été créés par le milliardaire Richard Branson qui les a cédés en 2001 au groupe français Lagardère, qui en détient aujourd'hui 20%, contre 74% contrôlés depuis 2008 par *Butler Capital*. Depuis l'arrivée de *Butler*, plusieurs magasins ont fermé et les effectifs ont été réduits d'un tiers.

Walter Butler est-il un «patron voyou», comme on a pu l'entendre le 9 janvier lors de la manifestation organisée par les salariés devant le maga-

sin des Champs Élysées ?

À la tête du fonds d'investissement *Butler Capital Partners* (BCP), Walter Butler, énarque (promotion solidarité – sic), ancien inspecteur des finances et ancien directeur chez Goldman Sachs. Son fonds s'est spécialisé dans la reprise à bas prix de groupes en difficulté qu'il revend après restructuration (comprendre licenciements).

En 2005, le fonds d'investissement a racheté à l'Etat 37% de la SNCF pour 13 millions d'euros puis a quintuplé sa mise en revendant ses parts à Veolia Transport en 2008 pour 73 millions après une injection massive de fonds publics pour redresser la compagnie maritime.

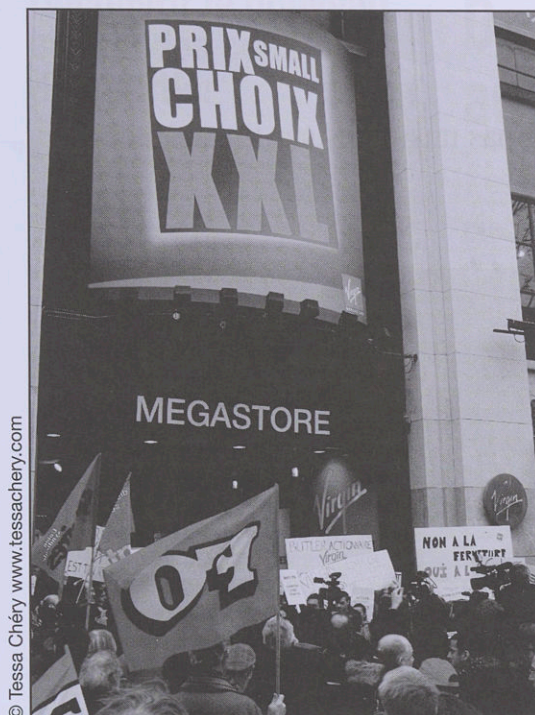
Les salariés du Sernam se souviennent également du passage de *Butler Capital*. Arrivé en 2006 lors de la privatisation de la filiale de la SNCF, le fonds jette l'éponge en 2012 sans financer le plan social qui a concerné 600 des 1 400 salariés et qui a coûté 5 millions d'euros à son repreneur *Geodis* (filiale de la SNCF).

Un personnel sous payé

Au niveau parisien, c'est le branle-bas de combat pour sauver les emplois menacés. Les quatre magasins de la capitale comptent en effet 415 salariés soit 40% des effectifs de *Virgin*. Pour sauver les emplois, Bertrand Delanoë ainsi que les élus communistes du 18e mettent en avant leur attachement à une offre culturelle de qualité et de proximité pour les Parisiens. Mais le modèle développé par *Virgin* est-il vraiment un symbole d'une offre culturelle de qualité ? Les grandes surfaces de ce type ont mis en place des méthodes qui relèvent plus de la grande distribution que de celles développées par les librairies et des disquaires indépendants qu'elles ont contribué à faire disparaître : centralisation des commandes, réduction du personnel (payé à peine au dessus du Smic), appauvrissement de l'offre avec une mise en avant systématique des livres et des disques qui se vendent le mieux... Comme offre culturelle de qualité, il y a mieux.

Dans le rayon librairie du *Virgin Barbès*, un livre retient l'attention. Son titre : *Ma petite philosophie connaît pas la crise*. Son auteur : Richard Branson, fondateur de *Virgin*. «Les gens essaieront toujours de vous décourager en vous disant : "ça ne marchera pas", mais si vous avez foi en vous, vous découvrirez que vous pouvez presque tout réussir», peut-on lire sur la 4e de couverture. Une petite leçon de philosophie qu'apprécieront les salariés de l'enseigne.

Nadia Djabali



© Tessa Chéry www.tessachery.com

Les salariés ont manifesté devant le magasin des Champs-Élysées le 9 janvier.

La mauvaise nouvelle est tombée comme un couperet le 7 janvier dernier, *Virgin Mégastore* a lancé une procédure de cessation de paiement. Le 14 janvier, l'enseigne a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris qui a nommé un administrateur pour une période de quatre mois. Un court répit pour les mille salariés de *Virgin* parmi lesquels trente-cinq pointent au magasin du 15 boulevard Barbès. Cet établissement a ouvert ses portes en 2002 et son installation avait été facilitée par la Ville de Paris qui souhaitait changer l'image du quartier en y attirant des grandes enseignes. *Virgin Barbès* a emménagé dans un local commercial géré par *Paris Habitat*, le loyer estimé à 450 000 euros par an a cessé d'être payé depuis octobre 2012.

Delanoë vigilant

Les syndicats, convaincus que *Virgin* n'a pas les moyens de payer un plan social, ont demandé à son action-

Virgin Barbès des origines à nos jours

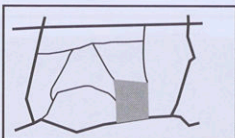
Vendredi 13 septembre 2002, à 10 h du matin, on a levé le store de *Virgin Mégastore*, 15 boulevard Barbès, à l'angle de la rue Christiani, installé dans une rotonde faisant partie d'un ensemble immobilier qui abritait dans le temps les Grands magasins *Dufayel*.

1 700 m² (1 500 m² d'espace de vente), le magasin s'étend sur deux étages reliés par un escalier de fer à double révolution. À l'origine, outre une billetterie pour les spectacles, tout le rez-de-chaussée était consacré aux livres (40 000 titres disponibles) et le sous-sol était royaume de la musique : 40 000 titres de disques. On y trouvait égale-

ment quelque 10 000 titres en vidéo et 3 000 références en multimédia.

Quelques années plus tard, les livres sont passés au sous-sol et un vaste rayon papeterie s'y est adjoint. Parallèlement, au rez-de-chaussée, les rayons multimédia et vidéo s'épanouissaient et le rayon disque s'étiolait. Dix ans après l'ouverture, l'espace disques représente moins du quart de l'espace total du rez-de-chaussée. En revanche, au sous-sol, l'espace livres est bien fourni et quelques tables permettent de feuilleter et lire sur place.

□ Ouvert de 10 h à 22 h du lundi au samedi.



Les Femen dévoilées au LMP

Militantisme et entraînement au "self defense" dans l'ancien lavoir.



Oksana Chachko (à gauche) et une autre militante, dans leur local au Lavoir moderne parisien.

mes ne sont pas des sujets ; ensuite une lutte contre toutes les religions avec leur idéologie répressive à l'égard des femmes insistant sur leur impureté et les excluant des instances et enfin une lutte contre l'industrie du sexe qui est une manifestation de l'esclavage du XXIe siècle.»

Le mouvement féministe Femen originaire d'Ukraine a emménagé depuis l'été dernier au LMP. Là-bas, elles préparent leurs futures actions et entraînent les jeunes recrues à l'art du happening et de la défense contre les services d'ordre de tous poils.

Depuis leur arrivée en septembre 2012 dans le quartier de la Goutte d'Or, les Femen ont beaucoup fait parler d'elles. À commencer par leur défilé seins nus, leur « marque de fabrique », autour du Lavoir moderne parisien, leur quartier général français. Depuis leur intervention lors de la manifestation contre le mariage gay où elles se sont fait cogner, en novembre, les féministes ukrainiennes et leurs recrues françaises se font plus discrètes. Mais elles n'en restent pas moins actives pour faire reculer le patriarcat et l'exploitation des femmes.

Découverte du quartier

Oksana Chachko, une des fondatrices historiques du mouvement, en charge de la mise en scène des actions d'éclat qui les ont propulsées sur le devant de la scène médiatique, nous parle de leur combat mais aussi du quartier. De son Ukraine d'origine, la jeune femme, 25 ans, garde une tristesse désolée lorsqu'elle pense à la mentalité dominante qui déprécie l'image de la femme ou les actions du pouvoir qui a tenté de les museler.

Mais Oksana est une guerrière. Les yeux bleu azur et la voix douce masquent une détermination et un courage sans faille. Même si elle ne se met pas en avant, elle a pris des coups et a craint plusieurs fois pour sa vie. Comme lorsqu'elle narre son expédition en Biélorussie, où les for-

ces de l'ordre les ont tabassées pendant plusieurs heures dans les bois, les laissant pour mortes. Cette détermination, elle l'a transmise aux membres français qui viennent s'entraîner au LMP et qui viennent participer aux actions d'éclat.

Comment vit-elle sa nouvelle vie française dans ce quartier où habitent beaucoup de musulmans, alors qu'elle voit dans l'Islam une religion «des plus répressive à l'égard de la femme. De ce fait, notre mouvement compte beaucoup de femmes de culture musulmane dans ses rangs.» Mais à la Goutte d'Or, rien de tout cela. Ici elle goûte plutôt à la douceur de vivre à la française. «J'aime le quartier, je ne savais pas à quoi m'attendre lorsque nous sommes arrivées, mais les gens sont gentils et nous n'avons pas eu de réactions excessives lorsque nous avons manifesté à notre arrivée.»

En effet, ce lundi matin, le quartier présente un visage le plus paisible qui soit. Sans bruit, les Femen trouvent leur place et s'attellent à mieux faire connaître leur credo qu'Oksana résume en trois axes : «D'abord la lutte contre toutes les dictatures car dans ces régimes politiques, le pouvoir est toujours le fait des hommes et les fem-

Ukraine-France : le même combat ?

Des luttes plus qu'honorables, surtout lorsqu'on sait ce qu'elles ont subi et la situation des femmes en Ukraine. Pourtant, vu de France, ce discours militant offre un certain décalage avec la situation des femmes. Ce décalage est d'ailleurs évident quand Fanny et Marguerite expliquent avoir rejoint le mouvement, entre autres, parce que «les femmes en France font toujours les tâches ménagères et gagnent moins que les hommes». Rien n'est plus vrai, mais on comprend mal en quoi les Femen pourraient réveiller les consciences par leurs actions d'éclat et dépasser le simple phénomène médiatique pour devenir le nouveau féminisme du XXIe siècle. Le mouvement est conscient de ce vide du discours qui doit s'adapter à la situation locale. Un site internet en français est en préparation et la traduction du manifeste rédigé en russe se fait attendre.

Stéphane Bardinet

La rue Boris-Vian pourrait perdre son nom

Faut-il débaptiser la rue Boris Vian ? Les héritiers de l'auteur de *L'Arrache-cœur* et de *L'Écume des jours*, qui disposent du droit moral et incessible sur le nom, l'ont envisagé. Ils l'ont même écrit, en novembre dernier, dans un courrier au Maire de Paris qui demande «la réhabilitation et l'entretien urgents» de la rue qui porte le nom de l'écrivain dans le quartier populaire de la Goutte d'Or.

Ils estiment en effet que son état actuel «porte atteinte à la dignité des habitants et à l'image de l'écrivain», lui qui chantait de sa façon inimitable : «J'suis snob. C'est vraiment l'seul défaut que j'gobe».

C'est l'association Cavé Goutte d'Or et son président, Olivier Rusbach, qui, il y a plus d'un an, ont alerté la cohérie Vian sur le délabrement de cette ruelle en escalier, assez tristounette, qui permet de passer de la rue de la Goutte d'Or à la rue de la Charbonnière. L'arrêté municipal qui lui a attribué son nom a été pris le 30 novembre 1992. Nicole Bertold, représentante des héritiers, rappelle qu'à cette époque, Ursula Kübler, la femme de l'écrivain, s'était montrée heureuse de cette initiative et qu'elle lui avait donné un accord sans réserves.

À nettoyer et réhabiliter

Aujourd'hui l'enthousiasme s'est singulièrement refroidi. Vingt ans plus tard, le 30 novembre dernier, Nicole Bertold s'est rendue sur les lieux pour soutenir la campagne menée par l'association Cavé Goutte d'Or en faveur de la réhabilitation de la rue. L'association demande 2 500 euros pour financer une entreprise de réinsertion locale qui serait chargée de recoller les carreaux manquants, de nettoyer les parois, les marches, etc. Les héritiers ont reçu début janvier une première réponse de la Mairie leur donnant l'assurance que ce dossier serait suivi avec toute l'attention nécessaire. La Goutte d'Or n'a peut être pas encore perdu sa rue Boris Vian.

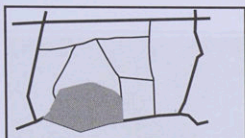
Dominique Delpirou

30 opérations par semaine dans la Zone de Sécurité Prioritaire

À l'occasion des vœux du conseil municipal, jeudi 17 janvier à la mairie, Daniel Vaillant, entouré notamment de son équipe, de Bertrand Delanoë et d'Anne Hidalgo, a donné les tous premiers chiffres de la Zone de sécurité prioritaire (ZSP) Château-Rouge/Goutte d'Or. Mise en place le 27 septembre dernier par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls,

cette ZSP fait l'objet d'une attention particulière puisque c'est la seule de Paris intra-muros avec le secteur Crimée dans le 19e. Le maire, prédécesseur de Manuel Valls place Beauvau, a vanté des «premiers résultats prometteurs». Principale indication : une trentaine d'opérations anti-délinquance qui donnent lieu à environ 180 interpellations chaque semaine.

Daniel Vaillant a également mis en valeur les plus de 2 000 PV dressés pour ventes à la sauvette, le lancement de plus de 100 procédures judiciaires pour racolage, le démantèlement de trois appartements qui servaient de lieux de prostitution et la fermeture administrative d'une trentaine de commerces suite au contrôle de 300 d'entre eux. ■



La Goulue danse encore au Moulin Rouge

Il aura fallu cinq mois de travail à Silvia Brunetti et toute une équipe pour décoller, restaurer et reposer la fresque qui décore aujourd'hui le mur central du Moulin Rouge. Toute une histoire cette fresque ! Lorsque la Goulue, la célèbre danseuse qui avait fait les belles heures du cabaret à la fin du XIXe siècle, décida de se mettre à son compte en 1895, le peintre Toulouse-Lautrec décora entièrement la façade de sa baraque à la Foire du Trône. On y voyait la Goulue avec Valentin le désossé, son partenaire dans la danse du cha-hut, et encore la Goulue levant la jambe pour danser le cancan devant une brochette de spectateurs.

Un décor style Belle Époque...

Le bal du Moulin, après avoir fait les folles nuits des fêtards de Montmartre, avait connu des moments difficiles. Lorsqu'il fût repris et relancé en 1951, le nouveau propriétaire en confia la rénovation à un spécialiste du genre, le peintre Henri Mahé. C'est lui qui conçut la décoration exubérante qui, aujourd'hui encore, donne à cette salle son caractère inimitable, une sorte de résumé en image du Paris de la Belle Époque. Deux colonnes Morris couvertes d'affiches, une entrée de métro d'Hector Guimard, des jeux de foire, la roulotte d'une voyante, un "panthéon" dédié aux "petites femmes"



La fresque reproduit les peintures de Toulouse-Lautrec sur la roulotte de la Goulue

du Moulin Rouge » où l'on reconnaît entre autres la Goulue et Aristide Brant, des danseuses serpentines cachant les portes des cuisines, des panneaux entiers de Unes du *Petit Journal*, des fers forgés en forme de cœur... le tout se reflétant dans des mosaïques de miroir. Et tout en haut, reproduite fidèlement sur des panneaux de toile de jute collés au mur, la fresque peinte par Toulouse-Lautrec sur la baraque de la Goulue.

... soigneusement préservé

Pendant plus d'un demi-siècle, ce décor a été soigneusement préservé par les directeurs successifs : Jacki Clérico à partir de 1962, décédé le 13 janvier dernier, puis son fils Jean-Jacques qui lui avait succédé depuis quelques années. Mais pour augmenter les capacités de la salle (qui peut aujourd'hui accueillir quelque 900 convives), ce dernier a pris la

décision d'agrandir le balcon. Pas question de sacrifier la fresque. Au contraire : pour qu'elle soit plus visible, on choisit de l'installer au rez-de-chaussée, à la place du beau bar Art nouveau, parti lui pour le premier étage. Chaque nuit après le spectacle, l'équipe de restaurateurs entreprend donc de décoller chaque panneau, opération délicate qui requiert plusieurs personnes pour éviter de déchirer ou abîmer les toiles. Trop détériorée, la partie inférieure dût être en partie remplacée ; la partie supérieure a été réparée à l'identique là où c'était nécessaire. Il a fallu aussi résorber la déformation des toiles par le mur bombé, puis recoller le tout sur le mur du bas en chassant la moindre bulle derrière le tissu. Beaucoup de soin et de patience pour que l'œuvre puisse démarrer une nouvelle vie, désormais protégée par un vitrage anti-reflet.

Marie-Odile Fargier

Remue-ménage autour du manège de la place des Abbesses

Remue-ménage, "remue-ménage" place des Abbesses. La polémique récurrente depuis des années sur la présence du manège vient de resurgir avec un texte de Michou, relayé par la République de Montmartre.

Le propriétaire du célèbre cabaret de la rue des Martyrs a écrit : « *Petits enfants du 18e et, plus particulièrement petits voisins de la place des Abbesses, savez-vous qu'un vilain projet veut supprimer ce manège qui vous enchante.... De toutes nos forces, nous vous supplions de ne pas donner suite à ce projet de démolition...* ».

Effectivement, certains riverains et des associations montmartroises aimeraient voir disparaître le manège qu'ils considèrent « *très laid* », « *trop massif, bouchant la perspective de leur jolie place* » et ils l'ont fait publiquement entendre.

Toutefois, la disparition du manège n'est aucunement à l'ordre du jour et, au dernier conseil d'arrondissement, Daniel Vaillant et son adjointe chargée du commerce, Afaf Gabelotaud, ont fermement démenti toute intention de le supprimer. « *Je refuse qu'on fasse toute une mayonnaise autour d'un problème qui n'existe pas* », a déclaré le maire. « *Aucun processus n'est engagé pour son départ* », a ajouté l'adjointe qui a déploré « *des rumeurs infondées qui ne peuvent qu'angoisser les propriétaires du manège* ». Elle a cependant précisé qu'on réfléchissait actuellement à améliorer son esthétique, avec l'accord d'ailleurs du couple qui en est propriétaire.

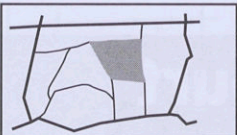
M.-P. L.

Nolwenn Leroy marraine des Vendanges



Lors de ses vœux aux élus et associations du 18e, Daniel Vaillant a lâché le nom de la marraine de la prochaine Fête des vendanges de Montmartre, qui auront lieu cette année du 9 au 13 octobre. Pour cette 80e édition, c'est la chanteuse Nolwenn Leroy, dont l'album *Bretonne* a connu un immense succès en 2011 (deuxième meilleure vente de l'année, n°1 pendant huit semaines), qui présidera les réjouissances.

Révélee par la Star Academy, qu'elle a remportée en 2002, la Finistérienne a depuis fait son petit bout de chemin : six albums, deux NRJ Music Awards, quatre Etoiles Chérie FM, une nomination aux Victoires de la musique et le titre de personnalité de l'année décerné par RTL et *Le Parisien* en 2011 ! Consécration ultime : depuis octobre, la jolie brune possède son double de cire au musée Grévin. ■



À l'école CHAM : la musique enrichit les mœurs !

CHAM...pionnet : des classes à horaires aménagés à l'école du 7 rue Championnet pour que tous puissent faire de la musique, encadrés par des enseignants du conservatoire, une première du genre.



© Mary Brigid Adams (@LadyMissMBA)

Les sanglots longs des violons bercent mon cœur...

« **M**oi, c'est la première année que je fais du violon! explique Fatiha, les yeux pleins d'éclat, 10 ans, en classe de CMI à l'école du 7 rue Championnet. «Grâce au violon, je peux exprimer des sensations belles ou moins belles que je ne parviens pas toujours à exprimer par des paroles comme la colère, par exemple, et lorsque je me sens triste, le violon est toujours là près de moi. Ah ça c'est sûr pouvoir apprendre à jouer du violon dans son école c'est vraiment trop magique!», continue-t-elle, le sourire jusqu'aux oreilles.

Fatiha fait partie, depuis la rentrée 2012, des élèves des deux seules classes de l'école Championnet officiellement labellisées CHA c'est à dire Classe à Horaire Aménagé Musique: la classe de CE2 de Nicole et la classe de CM1 de Maryse. A la rentrée 2013, il y aura une troisième classe de musique, un CM2, les enfants de CM1 pourront donc continuer la musique.

À l'école Championnet, dirigée, depuis neuf ans, par Bernard Philippon, les enfants des CHAM bénéficient d'un enseignement musical d'environ trois heures par semaine. Matthieu et Valérie, les professeurs de musique de la Ville de Paris assu-

rent l'heure de chorale, les cours de solfège et d'histoire de la musique. Cécile, Marie-Cécile et Julie, les professeurs du Conservatoire du 18^e arrondissement, enseignent, elles, la pratique des instruments choisis par l'école et le conservatoire: le violon, la mandoline et la guitare.

Les élèves suivent leurs cours musicaux, le mardi et le vendredi après-midi, par demi-groupe et par roulement. Ainsi, Nicole et Maryse ont la possibilité de travailler parallèlement avec l'autre partie de la classe, en groupe restreint, ce qui leur permet de prodiguer un enseignement plus personnalisé et plus approfondi de certains points du programme. Et, chaque semestre, les élèves des CHAM se produiront lors d'un concert devant leurs familles et leurs professeurs qui pourront ainsi apprécier leur talent et leur progression.

Démocratiser l'accès à la culture artistique

«Donner la chance à des enfants de milieux socialement et culturellement défavorisés de pouvoir accéder à une culture qui souvent leur échappe, celle de la pratique instrumentale et de l'apprentissage de la musique dite savante», répond sim-

plement, Bernard Philippon, pour expliquer la mise en place de ce dispositif. Les classes à horaire aménagé musique ont été créées en 1974 par Marcel Landowski, le directeur de la musique du ministre des Affaires culturelles, André Malraux. Toutefois, à cette époque, elles étaient exclusivement dédiées aux élèves déjà musiciens les plus doués. En 2002, elles ont été renouvées et généralisées à l'ensemble des «élèves dès lors qu'ils étaient motivés» dans le cadre d'une formation pédagogique globale.

M. Philippon est l'initiateur avec sa collègue, Catherine Névanen directrice de l'école primaire Simplon, et le professeur de musique de la Ville de Paris, Matthieu Delaforge, de la mise en œuvre de ce projet dans le quartier populaire Amiraux-Simplon-Poissonniers.

«Le projet a vraiment commencé à éclore à partir de 2006-2007, mais cela a été un travail de longue haleine car il a fallu convaincre le Rectorat de Paris et la Mairie, qui paie les instruments, car même s'il existait déjà des CHAM à Paris, essentiellement dans des écoles des beaux quartiers, nos deux classes CHAM dérogeaient à la loi, explique-t-il. En effet, dans les CHAM des autres arrondis-

sements, c'est le Conservatoire qui choisit les élèves ayant les meilleures aptitudes puis, une fois regroupés dans une classe, ils quittent leur école pour aller au Conservatoire sur le temps scolaire, alors qu'ici les professeurs du Conservatoire viennent enseigner la pratique de l'instrument au sein même de l'école», précise-t-il.

«Comme nous tous, Isabelle Ramona, la directrice du conservatoire, et Anne-Christine Schollhammer, sa conseillère aux études, ne voulaient pas d'une CHAM élitiste. C'est la raison pour laquelle les élèves que nous avons sélectionnés pour intégrer ces classes sont des enfants lambda de tous niveaux scolaires et sans prédispositions musicales apparentes», ajoute-t-il. «De plus, les élèves de nos CHAM bénéficient d'une inscription de facto au conservatoire alors que, pour la plupart d'entre eux, ils ne l'auraient jamais fréquenté», poursuit-il.

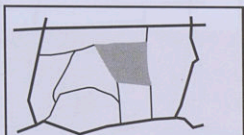
La musique, un enseignement transversal

Installées depuis quelques mois, les CHAM rencontrent déjà un succès certain et ce, pour diverses raisons. «Ce dispositif permet non seulement à mes élèves d'accéder à l'art et au créatif, ce qui est un véritable privilège, mais en plus il rejaille sur l'enseignement des maths et du français en leur amenant des connaissances nouvelles et rigoureuses notamment par le biais du vocabulaire musical», se réjouit Nicole, l'enseignante des CE2.

Sa collègue, Maryse, la maîtresse des CM1, au début dubitative, car craignant de ne pas pouvoir aborder l'ensemble du programme à cause de l'emploi du temps réduit par les cours de musique, reconnaît aujourd'hui que «cet enseignement permet une continuité pédagogique. Les élèves ont, par exemple, travaillé leur expression écrite en rédigeant le compte-rendu du concert qu'ils ont donné ou ont créé des haïkus, des poèmes de style japonais sur le thème de la musique. J'apprécie, aussi, le fait de voir les enfants, hors contexte purement scolaire, s'épanouir et développer une vraie solidarité de groupe, devenir plus autonomes, plus organisés et plus confiants en eux».

M. Philippon rebondit, satisfait : «Les enfants viennent à l'école avec leur instrument et repartent chez eux

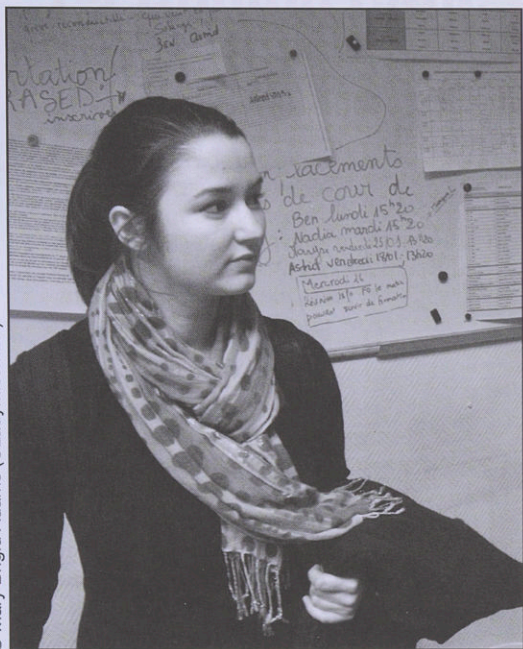
Suite de l'article page 12



Simplon

À l'école C.H.A.M. (Suite de la page 11)

© Mary Brigid Adams (@LadyMissMBA)



Julie, une des professeurs de violon.

avec, pour y travailler. Cela leur apprend à soigner leurs affaires, notamment pour les plus remuants d'entre eux. Le fait de jouer en groupe d'un instrument leur fait aussi comprendre que leur réussite dépend de celle des autres. C'est de là que vient le développement de ce nouvel esprit d'équipe!».

De plus, l'apprentissage de la musique donne aux enfants une nouvelle échelle des valeurs. À ce propos, Cécile, la prof de mandoline, se remémore, avec le sourire, qu'un jour «un élève est venu me voir, mécontent, pour me dire qu'un élève l'avait "traité" en osant lui dire qu'il ne connaissait même pas ses notes sur la corde de ré!».

Une expérience exceptionnelle à pérenniser

Néanmoins, plusieurs problèmes restent à résoudre afin que le dispositif perdure avec sérénité. «Il faudrait que la Ville dégager des crédits supplémentaires pour mettre en pla-

ce une véritable salle de musique et des petits salons de répétition, le tout insonorisé, car la cohabitation, dès l'an prochain, entre les onze classes ordinaires et les trois CHAM sera problématique», reconnaît M. Philippon.

«Comment les acquis et la pédagogie collective des CHAM vont permettre à nos élèves qui le souhaitent d'intégrer le Conservatoire et de s'adapter à son apprentissage individuel de la musique», se soucie-t-il encore. «Et, comment nos classes vont fonctionner si elles sont intégrées dans le temps périscolaire comme le laisse penser le nouveau projet de loi de refondation de l'École auquel nous nous opposons?», s'interroge Marie-Cécile, la professeure de violon.

En attendant, les élèves de l'école Championnet auront la possibilité de poursuivre leur apprentissage musical de la sixième à la troisième, au sein de la section CHAM ouverte par le collège Marie-Curie depuis septembre 2012 ou au collège Gérard-Philipe au sein d'une filière musicale.

En dépit des difficultés, les CHAM se veulent avant tout synonymes de création, de fête et de partage. D'ailleurs, le premier concert des élèves, qui s'est déroulé au Théâtre des Trois Baudets, a été un véritable triomphe. «J'avais la larme à l'œil, avoue Bernard Philippon. Les parents se sont montrés beaucoup plus assidus qu'aux réunions de parents d'élèves. Il n'y avait qu'une seule famille absente, c'est dire!». Julie, l'autre prof de violon, se rappelle, avec une pointe d'émotion mêlée de contentement, qu'à la suite du questionnaire qu'elle avait distribué, un élève lui avait déclaré «avoir été très triste que le concert se termine parce qu'il avait envie de rester sur scène».

Annick Amar

Le nouvel ensemble d'immeubles 110-122 rue des Poissonniers : calendrier

Les travaux avancent dans l'espace situé entre les voies ferrées et la rue des Poissonniers, entre le 110 et le 122 de cette rue. Cet espace, appartenant auparavant à la SNCF, doit accueillir :

- un bâtiment destiné à loger quatre-vingts petites entreprises, spécialisées principalement dans le numérique, le design, les jeux vidéo, etc., qui a été inauguré en février dernier (voir *Le 18e du mois*, mars 2012) ;

- un bâtiment «pôle santé», dont l'achèvement est prévu à la rentrée de 2013 ;

- 107 logements sociaux, qui seront gérés par Paris-Habitat, et une crèche de 66 berceaux ; les travaux de cet ensemble sont commencés et devraient être achevés fin 2013 ;

- un jardin public de 7 511 m² (voir le plan dans *Le 18e du mois*, juin 2012), ouvrant fin 2013 ;

- un gymnase, dont la construction est prévue en 2014. ■

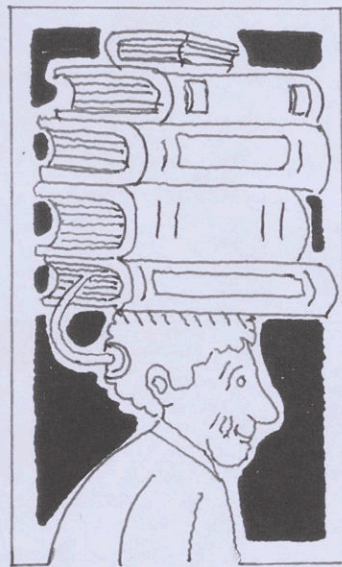


Clignancourt

Le Secours populaire ouvre une bibliothèque passage Ramey

Des ateliers contes seront organisés le mercredi.

L'espace lecture comportera aussi des postes informatiques pour accéder à la presse.



Sabadel

«Il y avait déjà dans le bâtiment un coin lecture, mais il ne s'agissait que de quelques étagères, les ouvrages ne revenaient pas toujours et ils n'étaient pas toujours adaptés aux attentes des bénéficiaires qui sont souvent en grande précarité. On y trouvait par exemple beaucoup de gros romans alors que les personnes souhaitent plutôt des livres sur la cuisine, la santé, l'éducation des enfants ou sur leur pays d'origine», précise la bénévole qui a été bibliothécaire pendant vingt-cinq ans à l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne).

Des livres aussi pour les SDF

S'agissant des animations prévues, des heures du conte pour les enfants, accompagnés de leurs parents, devraient être mises en place dès la fin du mois le mercredi après-midi. L'atelier *Imagin'A Lire*, qui s'adresse aux adultes en alphabétisation et existe déjà, sera organisé dans la bibliothèque les mardis après-midi.

Le Secours populaire a prévu de débloquer 600 euros pour remplir les étagères de la bibliothèque. En outre, Bibliothèques sans frontières, une

Faire découvrir le plaisir de la lecture aux personnes éloignées des livres. C'est l'ambition de la bibliothèque qui doit ouvrir le 19 février au centre d'accueil de jour du Secours populaire situé passage Ramey, à quelques pas de la maison des associations du 18e. «Ce projet s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire. Nous allons proposer des conseils personnalisés et des animations. Le but est que cet espace devienne un lieu de socialisation et de loisirs», explique Isabelle Dupont, responsable des animations à la bibliothèque. «Il ne s'agit pas de se substituer aux bibliothèques publiques existantes mais de proposer une offre complémentaire pour les personnes inscrites au Secours populaire». La bibliothèque municipale Clignancourt devrait ainsi prêter des albums pour les enfants.

Des livres adaptés au public

L'espace lecture, qui sera accessible quelques jours par semaine, peut accueillir une dizaine de personnes. Plusieurs postes informatiques permettant de consulter la presse en ligne seront installés pour compléter l'offre de magazines en version papier. Dans un premier temps, la consultation des ouvrages et revues se fera sur place. Des journaux seront aussi disponibles à l'accueil qui sera rénové courant 2013, dans le cadre d'un réaménagement du site qui abrite également le siège du Secours populaire de Paris.

La solidarité au Secours populaire, bilan 2012

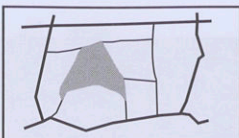
Les collectes réalisées en 2012 par les bénévoles du Secours populaire en faveur des démunis ont rapporté une belle moisson.

15 809 kilos d'épicerie, 3 676 kilos de produits pour bébés, 16 263 kilos d'article d'hygiène et d'entretien ont ainsi été récoltés ainsi que 209 jouets, annonce l'organisation caritative. ■

ONG qui milite pour l'accès à l'information et à la culture dans le monde francophone à travers un soutien aux bibliothèques, a prévu de donner environ 200 ouvrages neufs. Ils seront destinés aux lecteurs dont le français n'est pas la langue maternelle. Par ailleurs, un certain nombre d'ouvrages sera mis de côté pour les sans-domicile fixe.

Florianne Finet

□ Secours populaire de Paris, 6 passage Ramey, 01 53 41 39 39.



Ange & Damnation deviennent Ange & Dam



D.R.

Blandine et Marika, les deux artistes du duo "Ange et Dam".

Ange & Damnation ont décidé d'abandonner la "nation" et de s'appeler désormais Ange & Dam tout simplement. Décision de début d'année 2013, après vingt-six ans de collaboration de ce «*tandem artistique à quatre mains et deux têtes*», comme elles le disent

(Blandine et Marika dans le civil).

Qui était Ange ? Qui était Damnation ? Elles le sont toutes les deux sans distinction. D'ailleurs, une de leurs premières œuvres réalisées en commun, exposées dans la chapelle de la Salpêtrière en 1986, l'année même de leur association, repré-

sentaient de grandes figures féminines suspendues en l'air, mi-saintes mi-diablesses.

Peintures, sculptures, déco

Blandine et Marika se sont rencontrées en 1982 aux Beaux-Arts et depuis... elles peignent, elles sculptent, elles réalisent des décorations. Voyages en Afrique, en Inde, au Brésil. Influences multiples pour une œuvre originale, un peu "brut" et résolument sensuelle.

Elles utilisent l'acrylique comme l'aquarelle. Elles manient le bois, le bronze. Leurs peintures sont rondes, leurs sculptures anguleuses. Depuis quelques années, elles privilégient la récup et donnent une nouvelle vie aux graines desséchées, aux éclats de bois ou aux écrous de métal pour leurs "recyclettes", sculptures qui disent bien leur nom.

Une Soupape pour le Burkina

Les deux artistes sont écologistes. Elles sont aussi féministes et engagées, en France dans la lutte des sans-papiers et en Afrique contre l'excision ou l'exploitation des enfants soldats (un jeu d'échec représentant la bataille de ces gos-

ses armés est à la fois artistique et revendicatif.

En Afrique ? En 1995, elles ont fondé à Bobo-Dioulasso *La Soupape ailée*, atelier d'art plastique gratuit, ouvert à tous, pour les enfants du Burkina Faso. Depuis, la *Soupape* a accueilli une trentaine d'artistes européens ou burkinabés en résidence. Et elle a lancé des partenariats à Paris, essentiellement dans le 18e, où les deux artistes résident et où elles travaillent dans leur atelier de la rue Labat, notamment avec la Maison des associations, le Secours populaire ou l'Échomusée, qui ont souvent exposé leurs œuvres et celles des Burkinabés.

En juin 2006, pour fêter leurs vingt ans, elles ont organisé un "parcours d'art urbain" dans le 18e avec dix-huit lieux où leurs anges ont volé : la mairie, la MDA, la Halle Saint-Pierre, le musée de l'érotisme et l'église Saint-Bernard, le LMP, le Petit Ney...

Aujourd'hui, elles continuent, l'Ange et la Dam. Elles ont allégé leur nom mais pas leur dynamisme.

M.-P. L.

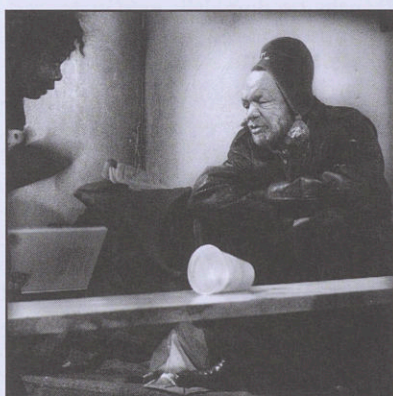
□ 50 rue Labat. 01 53 28 28 14.
www.angeetdam.com

Philippe, mort dans la rue

Philippe, c'est un SDF que beaucoup connaissent dans le quartier Clignancourt. Installé entre le boulevard Barbès et l'immeuble de Médecins du Monde.

Il est mort le 7 janvier d'un arrêt cardiaque. Il avait 53 ans. Cela fait 20 ans qu'il vivait comme ça, mais cela n'a pas toujours été le cas, il avait été carreleur. Suivi de près par toutes les maraudes, connu du Secours Populaire et de Médecins du Monde, il a passé plus de temps à refuser un hébergement ou de l'aide qu'à en accepter, sauf un sourire, un café, une conversation.

«*Il avait sa dignité*», raconte Michel, habitant le quartier depuis vingt-sept ans. Il avait sa fierté, un goût pour des vêtements approximatifs qu'il achetait parfois lui-même. Il lui est même arrivé de faire des



cadeaux aux bénévoles de la maraude. La vie a eu raison de lui et de sa carcasse de 53 ans ravagée par les difficultés.

Camille Sarrot

À la bibliothèque Clignancourt Le jazz pour les 4 à 10 ans

Le chat Saxo, livre de Jonathan London, servira de point d'appui à Nelly Pouget pour un spectacle interactif, à l'intention des enfants de 4 à 10 ans, présentant au jeune public les différents styles de jazz ainsi que les

instruments, découverts par le chat au cours de ses voyages. Ce sera à la bibliothèque Clignancourt, 29 rue Hermel, le mercredi 27 février à 15 h.

Sur inscription préalable auprès des bibliothécaires. (01 42 54 13 93) ■

**Au cœur du 18^e,
un imprimeur près de chez vous !**



**IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC**

IMPRIMERIE

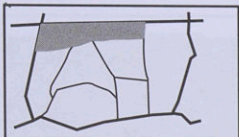
Brochures, livrets, chemises, plaquettes, liasses, autocopiantes, têtes de lettre, affiches, etc.

REPROGRAPHIE

Manuels techniques, dossiers de presse, lettres d'informations, manuels de formation, thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie - reprographie

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr



Porte Montmartre

Le premier immeuble de l'îlot Binet sera achevé cet été

Il permettra le déménagement des habitants de la tour Porte Montmartre, qui sera ensuite démolie.

C'est, en principe, à la fin de l'été prochain que les habitants de la tour de la Porte Montmartre devraient déménager pour occuper les nouveaux logements construits à leur intention dans le nouveau mini-quartier de "l'îlot Binet". Cette tour en effet, construite en hâte en 1962-1963 pour accueillir des réfugiés d'Algérie, le long du boulevard périphérique (qui était encore en chantier à cette époque), a beaucoup vieilli et est en mauvais état. Elle doit être démolie, mais ne peut pas l'être tant que des solutions de relogement de ses occupants n'étaient pas prêtes.

Ceux des habitants de la tour qui ont préféré chercher un logement dans un autre quartier ont pu le faire. Les autres seront relogés, conformément à la loi, dans l'immeuble "Binet 1" qui doit être livré cet été.

L'achèvement de l'immeuble "Binet 2" est prévu pour 2015. Celui de l'immeuble "Binet 3", qui sera un immeuble "d'activités" (c'est-à-dire, en fait, de bureaux) est pour 2017 ; cet immeuble servira d'écran anti-bruit entre les immeubles d'habitation et le périphérique.

Les trois écoles prévues dans l'îlot Binet accueilleront des enfants à la rentrée 2014 ; il s'agit d'une nouvelle école maternelle remplaçant l'ancienne qui sera démolie (voir *Le 18e du mois*, avril 2012) et des deux écoles élémentaires qui doivent être rénovées. ■

Loup y es-tu ? le loup du passage a fêté son anniversaire

Trois ans et trente-trois numéros : *Loup y es-tu ?*, le bulletin publié (papier et web) par l'association des locataires du passage du Champ-à-Loup, vient de fêter son anniversaire avec un numéro "collector", rappelant l'histoire de la gazette et reproduisant notamment les trente-deux numéros précédents.

Le tout premier numéro était sorti le 2 décembre 2009, jour de pleine lune, et, depuis, il est sorti régulièrement, tous les vingt-huit jours, à chaque pleine lune, période où se manifestent les loups qu'ils soient garous ou non. L'idée était de créer un lien entre les habitants du passage et, ultérieurement, ceux des immeubles de la rue Bernard-Dimey, toute proche, dont le bailleur est le même, Paris Habitat.

L'avenir de l'hôpital Bichat : dans l'expectative

Le projet de reconstruction des bâtiments à échéance 2020 est remis en question.



© Davide Del Giudice

Divers projets prévus dans le cadre de la restructuration des hôpitaux parisiens, entre autres en ce qui concerne Bichat, sont remis en question. Car le ministère de la Santé, autorité de tutelle, veut imposer à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), pour le budget 2013, des réductions de coûts très importantes, 150 millions d'euros en un an, dans la perspective d'un retour à l'équilibre de ses finances en 2015.

Ces réductions budgétaires se poursuivront les années suivantes : le gouvernement s'est en effet enga-

gé dans une politique globale de diminution des dépenses publiques sur plusieurs années (en même temps que d'augmentation des recettes fiscales). Trois secteurs seulement sont épargnés par les économies budgétaires : l'éducation nationale, la justice et la police. La santé ne fait pas partie des domaines préservés.

En suspens

L'AP-HP gère trente-sept hôpitaux à Paris et en banlieue proche, dont deux dans le 18e, Bichat et Bretonneau. Si pour Bretonneau, hôpital gériatrique (pour personnes âgées), l'avenir ne semble pas menacé, il n'en est pas de même pour Bichat. Les bâtiments de cet hôpital sont, pour une grande part, dans un état préoccupant. Il était envisagé de les démolir et de reconstruire du neuf, soit sur place, soit à un autre endroit non déterminé pour le moment. (voir *Le 18e du mois*, mars 2010.)

Ce projet était présenté, il y a trois ans, comme plus que probable. L'AP-HP indiquait même un calendrier : début des travaux en 2015 ou 2016, fin vers 2020. Cependant les arbitrages budgétaires à ce sujet, dans le cadre notamment des discussions avec le ministère, n'avaient pas encore été rendus officiellement. Trois ans plus tard, ils ne le sont toujours pas, et rien n'indique qu'ils le seront dans l'immédiat.

La reconstruction de Bichat devait s'accompagner d'une fusion avec l'hôpital Beaujon, situé à

Clichy, qui disparaîtrait. Cela aussi est en suspens.

Rediscuter

Dans cette situation d'expectative sur l'avenir, des travaux de sécurité urgents sont nécessaires à Bichat et vont être réalisés, concernant notamment les circulations internes (par exemple entre les blocs opératoires et les chambres des malades). D'autres travaux de maintenance et de reconstruction seront nécessaires dans les années à venir.

Dominique Demangel, élue du 18e et membre du conseil d'administration de l'AP-HP pour la zone nord de Paris, nous dit : «faire des travaux d'urgence, oui. Cela coûte de l'argent. Mais s'il n'y a pas de perspectives derrière, ça mène où ? Nous sommes très inquiets sur le moyen terme.»

De son côté, Jean-Marie Le Guen, président du directoire de l'AP-HP où il représente la Ville de Paris, a indiqué dans une interview au *Parisien* qu'il juge le cadrage budgétaire imposé pour 2013 «ni satisfaisant ni réaliste». Il veut qu'il soit rediscuté.

Ajoutons que la notion d'équilibre budgétaire pour un hôpital ou un ensemble d'hôpitaux est toute relative : les hôpitaux publics ne sont pas des entreprises ayant pour objectif de faire des bénéfices, ils fonctionnent forcément dans le cadre d'une participation de l'État à leur financement. Dans quelle proportion ? C'est un choix politique. L'équilibre budgétaire en dépend... ■

Paris Basket 18, le haut du panier

Né au collège Gérard-Philipe, ce club féminin a grandi et est devenu une véritable pépinière de championnes.



© Pauline Goueth

PB18, avec ses 230 adhérentes, présente neuf équipes, une école de basket et une école d'arbitrage.

Dans les coulisses de ce club féminin de quartier qui sort de l'ordinaire, en compagnie de jeune et dynamique présidente Agnès Sylvestre. Vitrine du sport de notre arrondissement, le Paris Basket 18 a grandi au fil des saisons pour devenir un club aux multiples activités centrées sur le basket. Il est devenu un exemple cité au plan fédéral, un point de mire pour certains clubs huppés et est surveillé par les Directions techniques nationales pour son exemplarité.

Rebond

L'aventure commença vraiment en 2005 : 2005-2006 championnes de France en minimes, 2007 championnes de France en cadettes, du jamais vu tous sports confondus. Une génération de jeunes filles douées, travailleuses, disciplinées, toutes issues du collège Gérard-Philipe, managées de main de maître par Thomas Fondeur, un fou de basket, technicien hors

pair qui sut rassembler, dynamiser ce groupe pour les conduire aux titres suprêmes.

Ces jeunes filles grandirent, furent happées par des clubs de haut niveau et Thomas Fondeur quitta en 2008 la région parisienne pour Bordeaux. Il est aujourd'hui un des responsables du Basket universitaire au plan national. Une brève période de flottement s'ensuivit pour PB18, mais le club profita de tous les "rebonds sous paniers" et aujourd'hui, sous la conduite d'une équipe dirigeante bien structurée autour d'Agnès, avec deux employés plein temps diplômés du brevet d'Etat, PB18 avec ses 230 adhérentes, présente neuf équipes, une école de basket, une école d'arbitrage et organise différentes activités liées à la pratique du basket.

L'école de basket est forte de 120 enfants encadrés par deux salariés et six joueuses, pas de championnat à ce niveau là mais des plateaux où les

enfants rencontrent d'autres clubs parisiens.

Deux équipes benjamines, moins de 13 ans, une en championnat départemental, championne de Paris l'an dernier. La deuxième en championnat régional, deuxième actuellement de sa poule.

Deux équipes minimes, moins de 15 ans. L'une en championnat de Paris, 4e actuellement, a été championne de Paris l'an dernier. L'autre, en championnat de France, première actuellement (avec des minimes premières années), vise le titre national l'an prochain.

Deux équipes, moins de 17 ans, une (entente avec un club du 19e CSP19) est en championnat régional, la deuxième en championnat de France et est actuellement 4e.

Trois équipes seniors, une en championnat départemental, une en Promotion d'Excellence régionale, une en Excellence régionale. Elles sont actuellement dans les trois premières places de leur championnat.

Les entraînements et les matches se font dans deux gymnases, Pajol et la Goutte d'Or.

Sport adapté

Afin d'améliorer les échanges, PB18 recevra cette année l'équipe Alba de Berlin (un des meilleurs clubs d'Allemagne) du 26 au 31 mars. Durant cette période, les jeunes Allemandes auront des activités avec le collège et disputeront un tournoi avec l'équipe des moins de 17 ans qui joue en championnat de France. L'équipe des moins de 15 ans qui est en championnat de France devrait effectuer un séjour en Allemagne à une date pas encore fixée.

L'école d'arbitrage est organisée en partenariat avec le club de Paris/Levallois. Une dizaine de filles

obtiennent chaque année leur diplôme après un stage à Paris/Levallois.

Des journées Sports adaptés, ouvertes à toutes les structures pour handicapés mentaux, sont organisées chaque mois (de septembre à juin) en partenariat avec les mairies du 18e et du 14e. Elles sont encadrées par le PB18 et des jeunes de l'Espace jeunes Goutte d'Or. Des élèves du collège Gérard-Philipe vont y participer.

Quant aux séjours organisés, ils sont au nombre de deux, un en août pour les 16-25 ans autour de la technique et de l'arbitrage en partenariat avec un club de Vendée, l'autre en novembre ayant pour thème l'intégration au club et au collège, réservé aux sixièmes avec un système de tutorat par les plus anciennes.

Trois jeunes filles sont parties aux Etats-Unis cet été pour découvrir les méthodes américaines, décrocher une bourse et poursuivre dans quelques années leurs études et le basket aux Etats-Unis.

Soutien scolaire

Enfin, un créneau de soutien scolaire pour les seules joueuses a été mis sur pied, encadré par des étudiants de Sciences Po, il a lieu chaque jour. Les étudiants sont ravis de cette expérience et des résultats obtenus.

Le mot de la fin revient à Agnès : « nous continuons à défendre nos couleurs, à croire à notre formation afin de revenir durablement à haut niveau avec les jeunes filles. Pour l'instant travaillons dur sur tous les tableaux afin de conserver le label Club formateur élite, obtenu en 2011... Nous avons encore des projets dans les tiroirs. Mais quel plaisir de voir nos joueuses heureuses sur les parquets avec des résultats très prometteurs. »

Michel Cyprien

□ www.pb18.fr

Que sont-elles devenues ?

Que sont devenues les pionnières du club, celles qui ont tiré le basket du club vers le haut ?

Angèle Tchoumba joue à Wasquehal (Nationale 1), Kadidia Minte et Aminata Konaté jouent à Mondeville (Ligue féminine) et ont été internationales des moins de 20 ans, Diandra Tchatchouang joue à Perpignan (Ligue féminine) et a fait ses premiers pas avec l'équipe de France. Cet été, lors des stages de préparation aux JO, Philomène Nke joue à Chartres (Nationale 1), Doussouba Bouare joue à Franconville (Nationale 1), Bassan Sissoko joue à Aubervilliers (Nationale 1), Touty Gandega joue à Mondeville (Ligue féminine) a été internationale

moins de 18 ans, Awa Sissoko joue à Strasbourg (Ligue 2) est internationale des moins de 18 ans, a été championne d'Europe en 2012.

Enfin, Olivia Epoupa joue à Basket Landes (Ligue féminine) est internationale des moins de 18 ans. Elle a été élue meilleure joueuse d'Europe Cadettes en 2010 et du Championnat d'Europe des moins de 18 ans en 2012. Championne d'Europe en 2012. De plus, Olivia vient d'être admise en première année de licence AES (Administration, Economie sociale). « Un esprit sain dans un corps sain »

Impressionnant, quelle pépinière de talentueuses joueuses issues de notre arrondissement ! ■

Ces hommes et ces femmes dont nos squares portent les noms (4)

Claude Charpentier et la sauvegarde du vieux Montmartre

Suite de la série d'articles sur les noms donnés à des squares de l'arrondissement afin d'honorer des personnages ayant fait date. Nous avons déjà présenté Léon Serpollet, Jehan Rictus et Saïd Bouziri (notre n° 196), Maria Vérone (n° 197), Paul Robin (n° 198).

Ce mois-ci, l'architecte et urbaniste Claude Charpentier, à qui on a donné le nom d'un petit square situé au sommet de la Butte.

Deux passions ont habité la vie publique de l'architecte et urbaniste Claude Charpentier : Montmartre et la musique. Son rôle pour la sauvegarde du site de Montmartre a été décisif. C'est pourquoi la municipalité a décidé en novembre 2011 de donner son nom à un square.

Tardivement peut-être, car Claude Charpentier est mort en 1995... Et le square est minuscule : c'est l'espace qui entoure le château d'eau en haut de la rue du Mont-Cenis. Mais il est situé au sommet de la Butte.

Préserver le site de Montmartre

Claude Charpentier (né en 1909) n'était pas très grand, 1,60 m environ, et il était renommé (entre autres) pour ses nœuds papillon rouges ou bleus et ses gilets de toutes les couleurs. Il avait, disent ceux qui l'ont connu, une poignée de main énergique.

Son premier grand succès pour le site de Montmartre fut, en 1949, avec son ami Paul Yaki, président de la *Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre*, d'obtenir que le ministère des Beaux-Arts inscrive Montmartre à l'inventaire des "monuments naturels et légendaires".

Succès fondamental. Car jusqu'à cette époque, pour la Butte, le projet des pouvoirs publics pouvait se résumer ainsi : on protège les bâtiments dont l'intérêt artistique ou historique est reconnu, et pour le reste on démolit les constructions vétustes et on rebâtit en moderne, ce qui signifie souvent on bétonne. Alors que pour Claude Charpentier, l'important, c'est le site dans son ensemble et dans sa diversité : ce qui reste du vieux village au sommet, et sur les pentes l'étagement de ces maisons de hauteurs différentes, avec les vues extraordinaires que cela offre sur Paris et sur les plaines du nord et de l'ouest de la capitale.

C'est le site qui donne leur sens aux vieilles maisons à conserver.

Conséquence du classement du site : en 1951, le préfet Haag ⁽¹⁾, convaincu, charge Claude Charpentier d'établir un premier plan de sauvegarde de Montmartre.

Charpentier fait réaliser deux grandes maquettes de la Butte, à l'échelle de 2 millimètres pour 1 mètre, l'une montrant l'état existant, l'autre préfigurant le projet abouti, indiquant notam-

ment la mise en valeur du site grâce à des voies de desserte plus aérées, le réaménagement des espaces verts, etc. Ces maquettes sont présentées, avec les cartes, dans deux grandes expositions à l'Hôtel de Ville en 1955 et 1956.

En décembre 1956, le plan est adopté, avec les moyens financiers correspondants, par le conseil municipal. Claude Charpentier est nommé responsable de son exécution.

La mise en œuvre du plan va être extrêmement précise, jusque dans les moindres détails.

On le traite de dictateur

Claude Charpentier s'inspire notamment des peintures d'Utrillo, qui à sa grande époque a peint avec minutie (et talent) les vieilles maisons de la Butte. Pour garder mémoire de ce qui en reste, et avoir des documents dans ses démarches, il préfère la peinture à la photographie, jugeant que cela donne une meilleure idée. Il "embauche" le jeune peintre Gilbert Fleury.

«J'aurais préféré être accordéoniste ou coureur cycliste plutôt que peintre au service de Claude Charpentier, raconte Gilbert avec son bel accent parisien. Car il était incroyablement exigeant, il négotait sur le moindre détail, le nombre de croisées à telle fenêtre, l'encadrement d'une porte...»

Claude Charpentier ne se fait pas que des amis sur la Butte. Des permis de construire se voient refusés au nom de ce plan de sauvegarde, et les propriétaires qui espéraient réaliser de juteuses opérations immobilières sont furieux. Il fait détruire certaines ornements fantaisistes peu en rapport avec l'esprit du site, ainsi que des colombages de style normand ajoutés à telle ou telle façade.

Les commerçants, contraints de respecter des règles précises pour la présentation de leurs boutiques, s'insurgent en 1958, en appellent au conseil municipal, traitent Claude Charpentier de dictateur.

Le ministère de l'Éducation nationale projetait la construction d'un lycée technique entre la rue Norvins et la rue de l'Abreuvoir.



Claude Charpentier fut l'urbaniste chargé de mettre au point un plan de sauvegarde.

Charpentier va voir le ministre, sort ses plans. Il obtient gain de cause, contre les services du ministère.

Un site vivant, mais pas dénaturé

Il n'est pas accroché au passé coûte que coûte. Le site doit être vivant, pense-t-il, il peut évoluer, mais non être dénaturé. C'est lui qui fait venir place des Abbesses l'entrée de métro dessinée par Guimard, qui se trouvait auparavant près de l'Hôtel de Ville et qui était menacée de destruction.

Il fait construire un immeuble moderne pour remplacer l'ancien "Bateau-Lavoir" historique en bois ⁽²⁾, détruit par un incendie en 1970. Étant urbaniste responsable du site, il n'a pas le droit de signer des bâtiments en tant qu'architecte.

Mais sa contribution est essentielle pour ce nouveau Bateau-Lavoir, comme pour l'école et la crèche rue Saint-Vincent, ou un foyer pour personnes âgées rue Gabrielle.

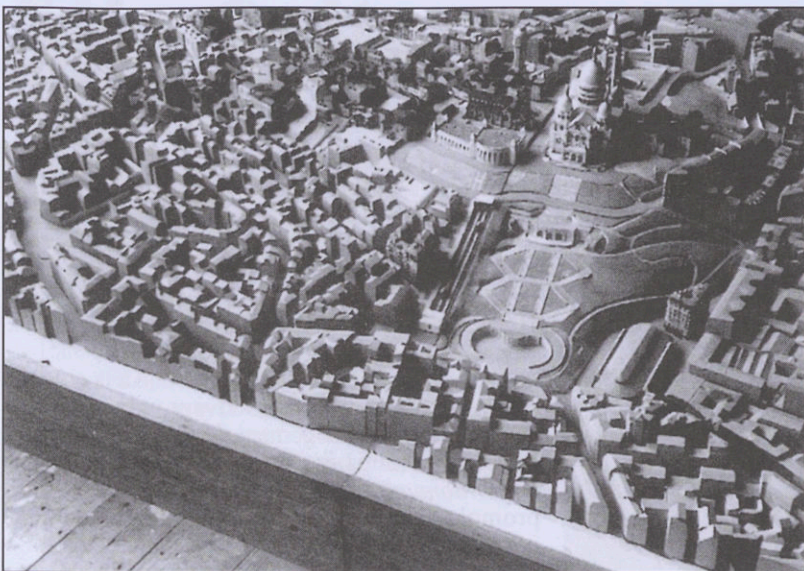
Il préserve de la démolition une vieille maison, 12 rue Cortot, le plus ancien bâtiment de l'arrondissement, datant du XVIIe siècle mais menaçant ruine. Il la fait racheter par la Ville, obtient les crédits pour la restaurer. Les travaux durent quatre ans, ce sera le Musée de Montmartre.

Il y a eu quelques retours en arrière, mais en 1994, quand la municipalité de Paris (dirigée alors par Jacques Chirac) accepta de mettre en

C'est le site qui donne leur sens aux vieux bâtiments à conserver.

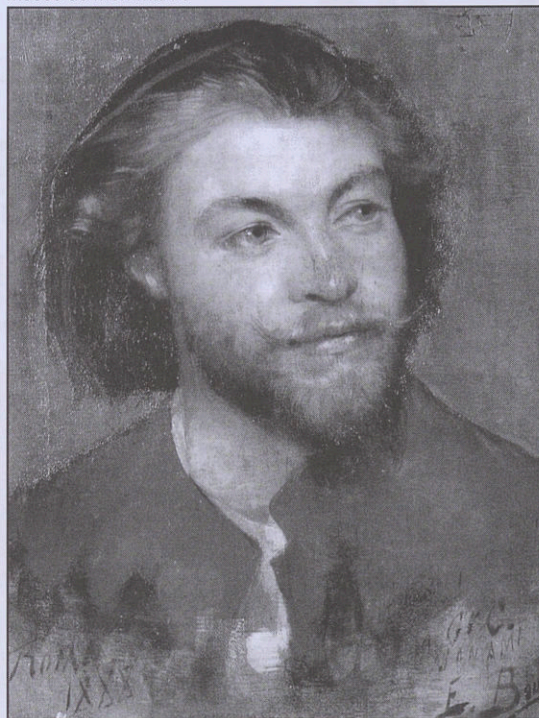
1. À cette époque il n'y avait pas de maire de Paris. Le pouvoir exécutif dans la capitale était entièrement entre les mains du préfet, représentant le gouvernement. Le conseil municipal élu votait le budget et était consulté sur les grandes questions, ses membres pouvaient interpellier le préfet, mais leur rôle était en fin de compte assez limité.

2. Le "Bateau-Lavoir" où habitèrent à leurs débuts Picasso et nombre d'autres grands peintres, n'a jamais été un lavoir. C'est le poète Max Jacob qui avait trouvé ce surnom pour le bâtiment, à cause de son allure particulière.



• Ci-dessus : le plan-relief de Montmartre réalisé en 1954 par Georges Folmer, à l'initiative de Claude Charpentier qui voulait l'utiliser pour faire adopter son plan de sauvegarde.

• Ci-contre : le compositeur Gustave Charpentier, oncle de Claude, peint vers 1900 par E. Boutry.



célèbre en son temps et qui est loin d'être oublié. Son opéra *Louise* (1900), qui raconte l'histoire d'une jeune couturière de Montmartre, connut un immense succès et est encore joué.

Gustave Charpentier, qui est l'auteur d'un autre opéra, *Julien*, et de nombreuses œuvres orchestrales, habitait boulevard de Clichy. Il aimait Montmartre qui était, au début du XXe siècle, un quartier pauvre, à dominante ouvrière. Pour les jeunes du quartier, il créa en 1902 le *Conservatoire populaire de Mimi Pinson*, du nom d'une grisette protagoniste d'un conte d'Alfred de Musset, nom passé dans le langage courant. Cette

œuvre un *plan d'occupation des sols* ⁽³⁾ particulier pour Montmartre, ce sont les idées de Claude Charpentier qui en fournirent l'ossature.

En dehors du site propre de la Butte, il est l'auteur du bâtiment du Conservatoire de musique du 18e, rue Baudelique.

Son expérience à Montmartre amène André Malraux, ministre de la Culture, à le consulter dans la préparation de sa loi du 4 août 1962 sur les secteurs sauvegardés et à le nommer à la Commission nationale des sites.

En dehors de Montmartre, il a dirigé la mise en valeur du centre historique de Senlis, il a participé à la rénovation et à l'embellissement de quartiers historiques de plusieurs villes dans les Ardennes, le territoire de Belfort, le Doubs, la Côte d'Or... À Paris, il a été le responsable du plan de sauvegarde et de restauration de quartiers de la rive gauche de la Seine, entre la place Maubert et Saint-Séverin.

Le nom de Claude Charpentier est inséparable de la *Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre*. Cette association, la plus ancienne de l'arrondissement (elle date de 1886),

Son autre passion : la musique. Il a dirigé plus de deux cents concerts.

s'était fixé comme but, dès l'origine, la recherche et la conservation de tous documents sur l'histoire de Montmartre, ainsi que la protection et la mise en valeur du site. L'urbanisation de la Butte allait en effet bon train, notamment depuis l'annexion par Paris en 1860, et l'association voulait sauver tout ce qui pouvait l'être de l'ancien village.

Elle fut au premier rang de ceux qui ont empêché la démolition de l'église Saint-Pierre et imposé sa restauration. Plus tard, en 1904-1905, quand fut entrepris le percement de l'avenue Junot à travers ce fouillis de baraques qu'était le Maquis de Montmartre, le projet initial était de poursuivre cette "voie triomphale" jusqu'au parvis du Sacré-Cœur, en détruisant de nombreuses maisons anciennes. L'action menée par la *Société du Vieux Montmartre* l'empêcha.

En 1924, la municipalité de Paris envisagea de réunir la rue Simon-Dereure à la rue de l'Abreuvoir en détruisant le Château des Brouillards et son parc ; le Vieux Montmartre combattit pour l'empêcher, et évita l'installation d'une usine de caoutchouc là où se trouve actuellement le square Suzanne-Buisson.

En 1934, avec plusieurs autres associations de la Butte, la *Société du Vieux Montmartre* empêcha la construction d'un ensemble d'immeubles de grande hauteur sur le terrain situé à l'angle de la rue Saint-Vincent et de la rue des Saules et obtint la plantation de la vigne. (Montmartre, qui avait été couvert de vignes jusqu'au milieu du XIXe siècle, n'en possédait plus à ce moment.)

Au long des années, les menaces sur le site de la Butte ont été innombrables.

L'oncle Gustave, compositeur fameux

Claude Charpentier, dont les parents s'étaient installés rue des Martyrs en 1910 et qui avait créé sa première agence d'architecte en 1934 au 23 avenue Junot, a adhéré à la *Société du Vieux Montmartre* en 1938. En 1942, Paul Yaki, le président d'alors de l'association, l'a associé à l'élaboration du projet de plan de sauvegarde qu'ils réussirent finalement à faire adopter.

En dehors de Montmartre, l'autre grande passion de Claude Charpentier a été la musique.

Il avait de qui tenir : il était le neveu de Gustave Charpentier (1860-1956), compositeur

œuvre d'éducation populaire survécut jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

Gustave Charpentier s'investit aussi dans l'organisation de fêtes telles que le *Couronnement de la Muse de Montmartre* ou la fameuse *Va-chalcade*, avec ses fanfares et ses chars qui parcouraient les rues et le boulevard.

Victor Charpentier, le frère de Gustave et le père de Claude, après avoir travaillé aux Salines de Lorraine, avait lui-même opté au milieu de sa vie pour une carrière plus risquée de chef d'orchestre. Et Claude, adolescent, se destinait à devenir musicien. Il avait étudié le violoncelle.

Mais c'était un métier aux revenus aléatoires. Or survint le décès du frère aîné de Claude, étudiant en architecture. Et Claude se sentit obligé, afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, de choisir à son tour la carrière d'architecte.

Il n'abandonna pas pour autant la musique. Pour gagner un peu d'argent pendant la durée de ses études, il tenait la contrebasse dans un petit orchestre de jazz qui jouait pour des fêtes de famille ou d'associations, ou pour des thés dansants... Et très tôt il s'engage dans l'activité du *Violon d'Ingres*, un orchestre symphonique amateur de haute qualité. D'abord au pupitre de violoncelliste, il tiendra dès 1943 et pendant cinquante ans la baguette du chef. Il dirigera plus de deux cents concerts.

Conservateur du Musée de Montmartre

En 1964 il devient conservateur du Musée de Montmartre, et en 1973 il emménage dans un petit appartement de fonction qui y a été installé, dans les communs, à gauche sous le porche, au premier étage. Au mur de son bureau, il a accroché près d'une dizaine d'instruments à cordes, violes, luths, violons, preuves de sa prédilection pour la musique. De 1982 à 1990 il est président de la *Société du Vieux Montmartre*. Il meurt à 86 ans lors d'un séjour à Saint-Malo. Il est enterré au cimetière Saint-Vincent à Montmartre.

Noël Monier

3. Le système du plan d'occupation des sols (POS) a été remplacé en 2004 par celui du plan local d'urbanisme (PLU).

Merci à Jean-Manuel Gabert, rédacteur en chef de *Paris-Montmartre* : une partie des informations de cet article vient d'une conférence qu'il a faite. Merci à Mme Grouard, fille de Claude Charpentier. Merci à Gilbert Fleury.

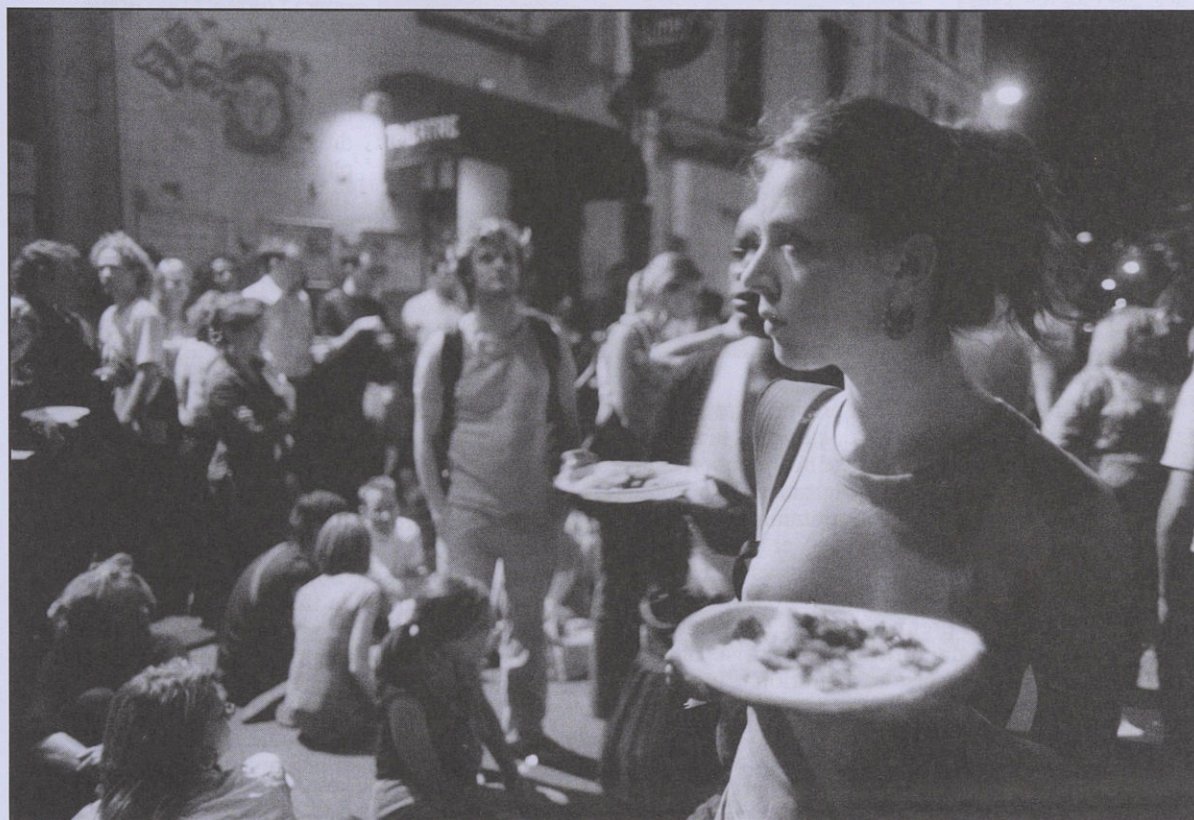


Le bâtiment du Conservatoire de musique du 18e (baptisé "Conservatoire Gustave-Charpentier"), œuvre de Claude Charpentier, rue Baudelique.

Où en est le théâtre du LMP

Une nouvelle direction (dont Hervé Breuil ne fait plus partie) est en place et continue de proposer des programmes dans le bâtiment du 35 rue Léon, malgré une situation juridique et financière précaire.

Noël Monier



Repas convivial pendant un festival organisé par le LMP en septembre 2006.

Le théâtre du *Lavoir moderne parisien* (LMP) n'est pas mort. Bien que dans une situation juridique et financière précaire, la salle reste ouverte et des spectacles y sont régulièrement programmés (voir l'encadré ci-dessous). La nouvelle équipe de direction, conduite par la présidente Michèle Magema, espère pouvoir recommencer à travailler dans des conditions normales. Pour cela il lui paraît indispensable de maintenir vivant le lieu.

Hervé Breuil, qui naguère était le principal responsable du LMP, ne fait plus partie de cette direction.

Procréart, deux entités distinctes

Où en est-on juridiquement ? Un petit rappel du passé est nécessaire. Il y avait, jusqu'en avril 2012, deux entités distinctes sous le nom de *Procréart*. D'une part une société de statut commercial, la *SARL Procréart*, qui était locataire du bâtiment du 35 rue Léon, un ancien lavoir. Et d'autre part une association *Procréart*, à laquelle la *SARL* sous-louait la salle pour qu'elle y organise des spectacles et des événements festifs.

La *SARL* était également locataire de *l'Olympic-café*, 20 rue Léon, où l'association programmat des concerts de musique.

La *SARL Procréart* avait accumulé les dettes : loyers impayés, cotisations de Sécurité sociale non versées, etc. Elle a été mise en liquidation judiciaire en avril 2012. Dès lors, la *SARL* n'existant plus, les contrats de location qu'elle avait souscrits perdaient toute validité. Les propriétaires des deux lieux pouvaient disposer librement de leurs locaux. Celui de *l'Olympic-café* en a tiré immédiatement la conséquence en fermant le lieu.

Pour le théâtre du LMP, les choses ont été différentes. L'ancien propriétaire avait en effet, entre temps, vendu le bâtiment à un promoteur immobilier, et celui-ci n'a pas fermé le local. L'association *Procréart* qui, elle, n'a pas été mise en liquidation, continue d'y programmer des spectacles.

Elle a tenté de faire valoir le contrat de sous-location dont elle disposait. L'affaire est venue le 17 septembre dernier devant un tribunal dont le verdict a été clair : le contrat de sous-location n'est plus valable. Dès lors, l'association est devenue, juridiquement, occupante sans titre. Cependant le nouveau propriétaire n'a pas engagé d'action pour l'expulser, et les contacts, par l'intermédiaire des avocats, ne sont pas rompus.

Car un fait nouveau est intervenu : la municipalité de Paris a signalé qu'il existe une disposi-

tion légale selon laquelle un lieu voué à la culture, spécialement au spectacle vivant, ne pouvait se voir imposer un changement d'affectation qu'avec l'accord du ministère de la Culture. Cela résulte de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945, promulguée à l'époque par le gouvernement du général De Gaulle et ayant toujours force de loi.

La ministre de la Culture, Aurélie Filipetti, a en personne écrit au nouveau propriétaire du 35 rue Léon pour lui rappeler «l'obligation de se soumettre» à cette exigence. En conséquence, elle a demandé que lui soit transmis copie de l'acte de vente.

Fin novembre, elle a envoyé une lettre aux dirigeants de l'association *Procréart* pour leur faire part de ce courrier.

Il semble évident que, si le nouveau propriétaire a acheté ce bâtiment, c'est dans l'intention d'y réaliser une opération immobilière. L'obligation de respecter l'ordonnance de 1945 ne l'en empêche pas totalement. En effet, ce bâtiment, bien qu'ayant un intérêt historique (c'est le dernier témoignage de l'époque où la Goutte d'Or était le quartier des blanchisseuses et des lavoirs), ne dispose d'aucune protection légale, ni comme monument historique ni dans le cadre du *plan local d'urbanisme* (PLU). Le propriétaire peut donc, juridiquement, être autorisé à le démolir et à construire à la place un immeuble neuf, à condition d'y réserver un espace culturel.

L'espoir de la nouvelle équipe dirigeante, c'est de pouvoir se faire attribuer de façon légale la gestion de cet espace de spectacle vivant, quel que soit l'avenir du bâtiment.

L'ère Hervé Breuil

Il faut dire que naguère, quand Hervé Breuil était le principal dirigeant du LMP, ses démêlés avec la municipalité de Paris avaient atteint un degré d'agressivité élevé. Dès lors, il est apparu impossible que celle-ci le considère comme un partenaire possible. Or le budget du LMP dépend depuis toujours, pour une part, de subventions.

Procréart avait déjà connu une grave crise financière en 2009. La municipalité lui avait alors attribué une subvention exceptionnelle, qui a permis à l'époque de rembourser une partie des dettes – mais n'a pas suffi pour une véritable relance.

Hervé Breuil était un animateur culturel hors pair, d'une activité jamais en repos, bourré d'idées. Sous sa direction, le LMP et *l'Olympic* ont joué un rôle indiscutablement positif dans la vie culturelle de la Goutte d'Or ; ils ont permis aussi à beaucoup d'associations du quartier de faire connaître leurs activités. Mais la gestion laissait à désirer.

En 2011, la Ville de Paris a fait effectuer un audit sur *Procréart* par l'inspection générale des services. Le rapport n'a pas relevé de malversations, mais se montrait sévère sur le manque de rigueur dans la gestion. À la suite de cela, Christophe Girard, alors l'adjoint chargé de la Culture à la municipalité de Paris, avait décidé de supprimer les subventions. C'était condamner la *SARL Procréart* à la liquidation.

À la suite de l'intervention de plusieurs élus, la subvention 2011 a finalement été versée, avec retard. Mais pour 2012, rien. «On ne peut pas continuer à verser des subventions à une association aussi mal gérée», a déclaré Daniel Vaillant.

Suite de l'article page 19

Au LMP en février

- **Le 1er** : Franck William & The Ghost Dance.
- **Le 2** : Des musiciens de l'Opéra de Paris interprètent des œuvres de Xénakis.
- **Du 5 au 9** : théâtre, *Ma mort n'est la faute de personne*, de Nadège Prugnard.
- **Les 14 et 15** : *Le lapin aux oreilles de cactus*, d'après Jérôme Bosch, performance de Catherine

Froment. Et *Le ciel dans la peau*, théâtre, d'Edgar Chias.

- **Du 21 au 23** : *La mise en procès du Code noir*, théâtre-débat.
 - **Le 23** : Après-midi d'Amnesty International, avec des musiciens Roms.
 - **Et du 1er au 8 mars**, comme chaque année, le LMP va accueillir le **Festival au féminin**
- 35 rue Léon. 01 42 52 09 14. www.rueleon.net

Suite de la page 18

Les responsables de Procréart ont tiré la leçon de la situation. Hervé Breuil est mis à l'écart. Il n'a pas complètement disparu : il aide à la programmation. Mais l'avenir du LMP ne dépend plus de lui.

Michèle Magema, la nouvelle présidente, est artiste plasticienne, notamment dans le domaine de l'art vidéo. «*Mon compagnon me parlait souvent du LMP, confie-t-elle, j'y suis allée voir et j'ai été conquise.*» Lors de la crise actuelle, elle s'est engagée dans le soutien au LMP et a accepté en septembre 2012 d'être élue à la tête de l'association.

Les objectifs de la nouvelle direction

Michèle Magema et la directrice Anne Plouzennec, que nous avons rencontrées, ont clairement l'intention de respecter les exigences que la municipalité pose aux associations qui demandent une subvention. Ces exigences ont été considérablement accrues ces dernières années.

La nouvelle direction de Procréart l'accepte : «*Nous voulons repartir à zéro. Nous nous insérons dans le cadre demandé par la municipalité, de présentation d'un projet, et d'un budget clair.*» Elles ont eu un rendez-vous avec un membre du cabinet de Bertrand Delanoë. «*C'était un peu difficile*», disent-elles. Pour le moment, il n'est pas envisagé de subvention municipale. En revanche, elles ont touché en 2012 une petite subvention de la Région Ile-de-France et maintiennent de ce côté-là des contacts.

Le 35 rue Léon bruisse d'activité. Des compa-

gnies s'y produisent, certaines bénévolement, pour aider le théâtre. Des habitants du quartier y passent dire bonjour, s'informer. Les Femmes y disposent toujours d'une pièce à l'étage comme base de leurs actions et "lieu d'entraînement". La pétition *Il faut sauver le Lavoisier moderne parisien* a reçu déjà près de deux mille signatures.

Trois semaines ? Difficile...

«*Nous voulons que le LMP retrouve sa place dans l'animation culturelle du quartier, disent les responsables, et aussi qu'il continue d'être un lieu d'expérimentation, ouvert aux petites compagnies, aux auteurs du théâtre d'aujourd'hui.*»

Mais les conditions sont difficiles. Un petit théâtre comme celui-ci n'a pas les moyens pour lancer des campagnes de promotion. Le LMP annonce ses programmes dans *Pariscopes* ou *L'Officiel des spectacles*. Pour le reste, il doit compter sur le bouche-à-oreille.

Mais comment peut-il fonctionner, et comment espérer des articles dans la presse, si l'on ne présente que des spectacles qui tiennent la scène durant un, deux ou trois jours ? «*Dans la situation actuelle, dit Anne Plouzennec, nous ne pouvons pas prendre un spectacle pour trois semaines comme le LMP le faisait autrefois. C'est un trop gros risque. Si le spectacle ne marche pas, c'est dramatique financièrement pour nous. Il n'y a jamais de certitude dans le théâtre, c'est toujours un pari.*»

Ce problème ne se pose d'ailleurs pas seulement pour le LMP.

Noël Monier

Les femmes célèbres du 18e

• *Paris des femmes célèbres*, textes de Victoria Man et Sibil Canac. Photos de Gilles Targat, Préface de Bertrand Delanoë. Editions du Chêne, 256 pages, 14,90 €.

Cet ouvrage rend hommage aux Parisiennes célèbres. Née dans le 18e où elle vit toujours, Victoria Man-Estier, l'épouse de Claude Estier, sociologue et journaliste, a publié ce livre original sur les combattantes, scientifiques, intellectuelles, artistes qui ont participé à l'histoire de la capitale. Bertrand Delanoë, dans la préface, souligne la part décisive des femmes dans l'histoire de Paris.

Dans le 18e, des femmes ont marqué leur empreinte. Tout d'abord les abbesses, ces religieuses qui de 1134 à 1794 ont dirigé l'abbaye de Montmartre. Aujourd'hui encore, il persiste sur la Butte quatre communautés de femmes.

Dalida habitait 11 bis rue d'Orchampt. Cette idole de la chanson des années 1960 a vendu plus de 120 millions de disques. Mais sa vie privée l'a brisée et elle a mis fin à ses jours en 1987.

Yvonne Le Tac (1882-1957), institutrice d'origine modeste, avait été entre les deux guerres directrice de l'école de la rue Antoinette.



Suzanne Valadon à 60 ans. Autoportrait.

Résistante, elle fut, à son retour de déportation, en mars 1945, la doyenne des déportées. La rue Antoinette porte maintenant son nom.

Louise Michel : ses ennemis de la bourgeoisie la qualifièrent de pétroleuse, de vierge rouge. Institutrice dans l'arrondissement, héroïne de la Commune de Paris, elle devint le symbole de la militante révolutionnaire.

Suzanne Valadon a longtemps été éclipsée par la notoriété de son fils Maurice Utrillo. Posant comme modèle dans sa jeunesse, elle se lança dans la peinture sur les conseils de ses amis, et ses toiles sont aujourd'hui exposées dans les plus grands musées.

Louise Weiss fut la doyenne du Parlement européen. Elle mena longtemps le combat pour l'Europe, en même temps que des luttes pour le féminisme et pour la paix. En 1935, bien que non électrice, puisqu'elle était femme, elle osa se présenter aux élections municipales dans le 18e.

Claude Polak

Lectures, film et conférences à la Halle Saint-Pierre

La Halle Saint-Pierre accueille chaque mois des lectures de textes, conférences, projections, rencontres, en entrée libre. Ce mois-ci, notons :

• **2 février**, de 15 h à 17 h. *Alice Rahon, l'Abeille noire*, est le titre d'un film projeté dans le cadre des rencontres mensuelles de l'Association pour l'étude du surréalisme. Un débat suivra. Alice Rahon (1904-1987) devait ce surnom à Paul Éluard. Grande voyageuse (Inde, Liban, Cuba, Alaska...), elle participa dans sa jeunesse au groupe surréaliste. En 1939, séduite par les paysages du Mexique, la peinture de Frida Kahlo, les traces du pouvoir chamanique qu'elle y découvre, elle s'installe à Mexico où elle demeure jusqu'à sa

mort. Elle a réalisé d'étonnantes poèmes-pièces.

• **23 février**, à 15 h, toujours le surréalisme : l'Association des amis de *Benjamin Péret* invite à découvrir ce poète qui fut une des grandes figures de ce mouvement et un rebelle à tous les conformismes.

• **9 février**, à 15 h., conférence et lectures autour de *Claude Vigée*, poète, en sa présence (sous réserves). Né dans une famille juive alsacienne, réfugié pendant la guerre aux États-Unis, il a vécu en Israël, aujourd'hui à Paris. Pacifiste, il est l'auteur de textes d'une grande spiritualité et d'une grande générosité.

□ 2 rue Ronsard. www.hallesaintpierre.org

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !



■ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

■ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

■ Je souscris un abonnement de soutien : 80 €

(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

■ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

■ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement + 18 € cotisation)

■ Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.

LE MOIS DU 18^e Théâtre

Au Théâtre Ouvert Les tribulations d'une étrangère d'origine

De et avec Elizabeth Mazeu, mise en scène François Berreur. Du 12 février au 1er mars. 4 bis cité Véron.

Elizabeth est née en France, fille de réfugiés politiques bulgares. Seule en scène, elle raconte sa vie, en rejoue les scènes, depuis sa petite enfance jusqu'à son âge adulte. Elle revit les vacances, les longs périodes estivaux où la famille se rapprochait de la

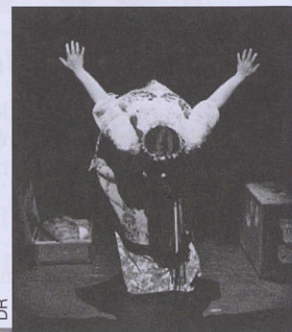
Bulgarie communiste sans pouvoir y pénétrer. Elle raconte enfin ce voyage décevant, en Bulgarie enfin, mais dans un pays s'engouffrant dans un capitalisme sauvage.

Les Tribulations d'une étrangère d'origine sont adaptées du li-

vre écrit par Elizabeth Mazeu en 2011, *Mémoire pleine* (éditions Les solitaires intempestifs).

M.-P. L.

❑ Réservation 01 42 55 55 50. Le mardi à 19 h, du mercredi au vendredi à 20 h, et le samedi à 16 h.

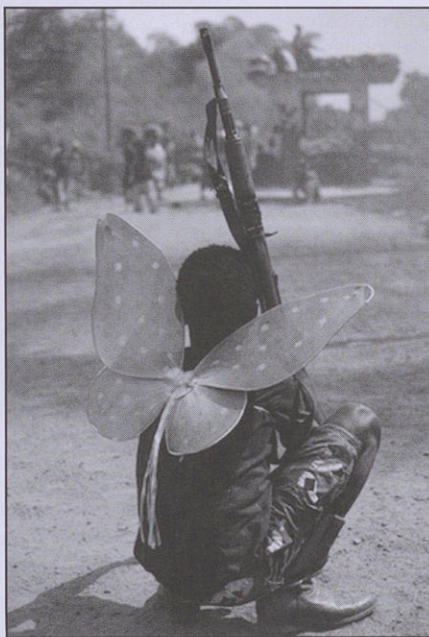


Au Théâtre des Abbesses Tendre et cruel, de Martin Crimp

• Du 5 au 21 février. 31 rue des Abbesses. Réservation 01 42 74 22 77.

Tendre et cruel ou Sophocle revisité. C'est en effet le sujet des *Trachiniennes*, une tragédie rarement jouée, que Martin Crimp a choisi de transposer dans le monde contemporain. Déjanire, l'épouse d'Hercule, apprenant que son mari vient de raser une ville pour conquérir une jeune fille, lui envoie une tunique enduite d'une potion mortelle, celle qu'un centaure, transpercé d'une flèche par Hercule alors qu'il voulait la violer, lui avait remise, mourant. Le héros s'en revêt. Aussitôt, il souffre mille morts sans pouvoir mourir, de sorte qu'il se suicide. Le centaure s'est vengé.

D'Hercule, Martin Crimp fait un général combattant au service d'un État impérialiste, de Déjanire, la femme du



général, qui refuse d'être une victime, et du centaure un chi-

miste qui manie les potions pour le meilleur comme pour le pire, et dont on ne sait pas, jusqu'au bout, quelle cause il sert.

«Chaque auteur écrit et réécrit les Grecs à son image et pour satisfaire un besoin artistique, dit le dramaturge britannique. Pour moi, c'était plus important d'écrire une pièce que d'écrire de la poésie, et je ne pouvais pas imaginer écrire une pièce qui ne fût pas taillée, linguistiquement, culturellement, dans l'étoffe de la vie contemporaine.»

C'est Brigitte Jaques-Wajeman, une habituée du Théâtre de la Ville, qui met en scène cette adaptation du mythe.

Dominique Delpirou

À la Manufacture des Abbesses Le nazi et le barbier

Jusqu'au 27 février. 7 rue Véron. 01 42 33 42 03.



Chaplin, dans *Le Dictateur*, a fait d'un barbier juif son héros. Celui-ci, pour survivre, usurpait puis détournait le rôle du monstre. Le roman de Hilsenrath proposa en 1969 une métamorphose inverse dans *Le nazi et le barbier* : la Shoah finissant, un ex-SS se fait passer pour l'ami qu'il tua, Juif et barbier, pour survivre en se réfugiant en Palestine, vivant la fondation de l'État d'Israël et y devenant barbier et sioniste, obsédé par l'ordre à tout prix. Le XXe siècle a montré la dilution et la disparition de la conscience individuelle dans une appartenance collective. L'ordre étatique totalitaire génère une morale cannibale, avaler l'autre puis prend sa place. Le nase «a l'air d'un Juif» et «a suivi le mouvement».

Le roman a des ficelles épaisses comme des cordes de pendu et fait dans le grotesque : le bourreau-victime, l'*oxymore* and *more* à la mode petit bourge du libre arbitre occis-mort.

Adapté à la scène dans une mise en scène intimiste, efficace et dépouillée de flots de verbe déployés, l'acteur David Nathanson seul en scène y fait les voix de tous les personnages. Dans une performance au jeu précis, en champion du stand-up, ses accents et intonations restituent tous les personnages, surtout celui du rôle titre dont il enfouit la tristesse sous les masques du scabreux.

Robert Sebbag

❑ Du dimanche au mercredi à 21 heures.

À la Cigale Rachid Badouri

22 et 24 février, à 20 h. 120 boulevard de Rochechouart. 01 49 25 89 99.

Canadien d'origine marocaine, Rachid Badouri s'amuse de ses deux cultures entre babouches et bottillons fourrés, entre couscous et poutine (frites et fromage fondu arrosés de sauce barbecue, plat diététique, typique du Québec). Est-il humainement drôle ou drôlement humain, ce Rachid ?

■ Et aussi : Jérémie Ferrari, du 26 février et 2 mars.

Fervent de sujets dits tabous pour exercer son humour noir, Jérémie Ferrari, dans *Hallelujah bordel*, s'attaque aux religions monothéistes. Percutant et provocateur.

■ Autres programmes : www.lacigale.fr

Au Funambule Liaison pornographique

À partir du 3 février. 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.

Elle et lui. Tous eux désirent assouvir un fantasme sexuel. Ils se rencontrent et insidieusement, une relation se crée, des sentiments émergent, des peurs aussi de se retrouver face à qui on est vraiment. Ce fut un film (1999) de Frédéric Fonteyne avec Nathalie Bayle et Sergi Lopez. C'est maintenant une pièce écrite par Philippe Blasband et jouée, façon intimiste, par Caroline Stefanucci et Constantin Djirdjirian.

❑ Lundi, mardi, dimanche à 20 h.

À l'Étoile du Nord Dans la solitude des champs de coton de Bernard-Marie Koltès

• Du 15 février au 2 mars. 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.



La rencontre interpellation, écrite par Bernard-Marie Koltès, entre un dealer et un client est mise en scène par Jean-Pierre Brière, de la compagnie normande Méga Pobec, basée à Évreux.

Aux lisières de la ville s'effiloche toute urbanité, le rap-

port du commerçant au client s'efface immédiatement derrière celui du prédateur et de sa proie. D'ailleurs «il n'y a pas de commerce dans le commerce illicite», il y a du flair, de la jauge, de l'évaluation de la peur et du besoin, de l'emprise qui fera du passant le jouet du teneur de

bout de trottoir et de morceau de substance, de périmètre de chasse. Cette emprise qui fait d'un individu dans l'addiction un esclave de son désir, un jouet que pointe le titre de la pièce. Chasse à l'homme plutôt qu'échange marchand, dans une pénombre incertaine, le dialogue vire à la discussion avec des arguments tranchants et des lames de cynisme carnassier.

Quand tout est devenu marchandise, y compris le client, toute relation est un deal. Les acteurs Jean-Pierre Brière et Bernard Debrandt portent la tension du prologue d'un conflit dont l'enjeu ressemble à une fin d'humanité. Pour mesurer une guerre, se demander quel est le butin. C'est peut-être ce qu'évalue le chien policier (Ulster ou Félicie) qui assiste sans broncher, dans un coin de la scène.

Robert Sebbag

❑ À 20 h 30 les mardis, mercredis, vendredis. À 19 h 30 les jeudis. À 17 h et à 20 h 30 les samedis.

À l'Atelier-théâtre de Montmartre Les Petites Poules de Paris

• Jusqu'au 30 juin. 7 rue Coustou. 01 46 06 53 20.

Ils sont six, trois jeunes femmes, Guenael Dumur, Astrid Roos, Lena Schreiber, trois jeunes garçons, Pierre Deregnaucourt, Fabien Dejean, Thomas Arthuis, moyenne d'âge 25 ans, qui se sont connus au Conservatoire Francis Poulenc. Ils ont fondé leur troupe, la *Compagnie des Emplumés*. Ils ont décidé de créer leur premier spectacle à Paris. Ils ont tout fait : écriture, musique, costumes, mise en scène... et voilà, *Les Petites Poules de Paris*, sur une idée originale de Guenael Dumur, investissent la scène de l'Atelier-théâtre de Montmartre.

«Ce cabaret new burlesque sort de l'ordinaire, spectacle qui enchaîne en rythme et en musique, numéros d'effeuillage, sketches, danses, chants et magie interprétés par des personnages loufoques, tout en créant un rapport complice avec le public», dit Guenael, fascinée par l'univers des plumes et paillettes.

Le new burlesque est une nouvelle forme d'effeuillage avec moins d'érotisme, plus d'humour que le cabaret classique. Il ne s'agit plus d'esthétique



et de corps parfaits mais d'une volonté de mettre en scène des corps minces ou ronds, qui ne sont pas uniquement objet de séduction.

Les personnages ont chacun leur histoire et y trouvent une véritable liberté qui leur permet de rompre avec les codes classiques. Les tableaux se succèdent. Lou de la nuit, Lucky boy, Lady Bang Bang, la Baronne Fontaine, Bradley Smith, Jean-François vous trimbalent sur des rives envoûtantes pour vous faire partager leurs univers mystérieux et ça marche. Ces loufo-

queries prennent le pouvoir et nous voilà à chanter et applaudir à tout va. C'est un spectacle très frais, nature, détonnant, remarquablement bien monté par cette très jeune troupe. Les costumes sans prétention collent bien à l'univers choisi, les couleurs et la musique aussi. Le décor a été "effeuillé" au maximum.

L'ensemble est à consommer sans modération pour encourager cette jeune troupe entreprenante, gagner une heure d'anti-stress méritée et bien terminer une soirée entre amis.

Michel Cyprien

□ Vendredi et samedi 21 h 30, dimanche 18 h.

■ Également à l'Atelier-théâtre:

• *Luna ses comptines et ses rêves*. Pour les enfants, initiation douce et joyeuse au spectacle de marionnettes. Conception et mise en scène de Maritoni Reyes. Mercredi, samedi, dimanche à 15 h 30.

• *J'en peux pu*, tous les jeudis à 20 h. De Henri Klazinski avec Laurent Mentec. Du tout petit à tout gros, l'évolution d'une tronche de cake.

Au Grand Parquet

La Sombre sautillante

Du 8 au 10 février.

35 rue d'Aubervilliers (jardins d'Éole).. 01 40 05 01 50.

Création d'Isabelle Esposito. Elle interprète en solo les errances d'une clocharde burlesque qui se prend pour une star. Sérieux du propos sur le monde sans débouchés autre qu'un modèle de réussite individuelle, et drôlerie du décalage rêve-réalité.

Parallèlement, la compagnie *Les Semeurs* a tourné des mini-films dans le quartier, mettant en scène la clodo inspirée. Ils seront présentés lors des représentations.

(Les 8 et 9 février à 20 h, le 10 à 15 h.)

■ *Et aussi* : *Kathputli*, danses et marionnettes du Rajasthan, du 15 février au 3 mars. Les mercredis à 15 h, jeudis à 10 h et 14 h, vendredis et samedis à 19 h, dimanches à 15 h et 19 h.

Au Théâtre de Verre

Lévitiation

Le premier jeudi de chaque mois à 20 h. 17 rue de la Chapelle.

Création plastique sculpturale, cet opéra sensoriel convie le spectateur à s'installer en son sein, allongé dans des transats, à laisser toute rationalisation à l'entrée pour faire corps avec l'œuvre, suspendu dans une atmosphère de lumières, de sons, de parfums, de couleurs, de formes, de mouvements... Ouvrir les portes de la perception et se laisser porter.

Du 7 au 10 février, le Collectif du K qui réside dans ce lieu depuis deux ans, troupe théâtrale jeune et dynamique, y présente le Festival du K, avec des expositions, projections et représentations de ce qui y est né (collectifduk.fr).

Robert Sebbag

Au Ciné 13 Théâtre

D.A.F. Marquis de Sade de Pierre-Alain Leleu

• Jusqu'au 9 mars. 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12.

1784. Après six ans de prison à Vincennes, le marquis de Sade est transféré à la Bastille ; il a alors 44 ans. Il est gardé par le geôlier Lossinote dont il s'amuse à écorcher le nom pour le provoquer, un noble de sa caste ne pouvant supporter d'être régenté par un tel homme.

Prisonnier de sa cellule, il prend la liberté de tout dire, de tout imaginer. Il s'invente une présence féminine, mélange contradictoire de fantasmes, de vertus, de perversions, image de son bouillonnement intérieur. Il expose ses idées sur la religion avec une nonne surprenante, magnifique travesti, et sur les lois, la peine de mort, la famille, sa conception de la sexualité, de la femme.

Le décor simple est parfaitement adapté : des grilles, un lit, une table.

La mise en scène moderne est sobre, mais inventive. Les personnages secondaires : le geôlier, la femme et la nonne sont tous trois excellents. Le

personnage du marquis de Sade a un peu de mal à convaincre, peut-être à cause de la difficulté du sujet et de la longueur du texte. Dans la dernière scène, il lit un testament donnant des instructions pour son enterrement dans un coin de terre sur lequel il souhaite faire planter des arbres, pour effacer sa mémoire de l'esprit des hommes...

Une réflexion réussie sur un sujet toujours actuel plus de deux cents ans après.

La mise en scène est de Nicolas Briançon.

Martine Souloumiac

□ Mercredi à samedi 21 h 30. Dimanche 17 h 30.

Pour les enfants

À la Reine blanche

Le Bon roi Dagobert

par la compagnie Patchwork. Jusqu'au 15 mars. 2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96.

Le bon roi Dagobert n'était pas bon du tout mais maniaque, bête et méchant jusqu'au moment où il tomba amoureux de la princesse Têtenlair

qui faisait tout à l'envers. Il devint bon mais... fit lui aussi tout à l'envers.

Cette véridique histoire nous est contée par deux historiens un peu loufoques et nombre de marionnettes grandes et petites.

Pour tous à partir de 4 ans.

□ Les mercredis à 14 h 30. Autres programmes de la Reine Blanche : www.reineblanche.com

LE MOIS DU

18^e

Musiques

Au théâtre des Abbesses

31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

• **Musiques du monde**, samedi 9 février (17 h) : clarinette, saxo, viole d'amour, percussions avec des artistes venus de Syrie, Tunisie, Liban.

• **Amandine Beyer**, samedi 16 février (17 h). La violoniste baroque interprète sonates et parties de Bach pour violon solo. (nouveau concert, samedi 23 mars).

Au Centre Barbara

Lavach'

Le 15 février à 20 h. 1 rue Fleury.

Concert du groupe Lavach' donné à l'occasion de la sortie de leur dernier album, *Jigoudi driver*, road movie imaginaire, fusion de sonorités urbaines, de rock bulgare, d'heavy métal balkanique et de blues arménien.

■ Autres programmes du Centre Barbara : www.fgo-barbara.fr

À la Cigale

Cairo by night

Danse orientale

23 février à 18 h. 120 boulevard de Rochechouart. 01 49 25 89 99.

Pour la troisième édition de Cairo by night, festival international de danse orientale, l'Ukrainienne Dariya Mitskevich, considérée comme une des plus talentueuses danseuses actuelles, sera en vedette. Elle sera entourée de professionnelles égyptiennes mais aussi françaises, russes, italiennes, hollandaises...

Au Soleil de la Butte.

Contes et chants de Bretagne

Par Louise Colimard et Claude Devriès. Mardi 15 février à 20 h.

32 rue Muller. 01 46 06 18 24.

Louise et Claude font partie d'un collectif de conteuses et de conteurs, jeunes retraités, qui souhaitent transmettre l'héritage culturel que constituent les contes, les légendes, les récits de vie afin que ces témoignages ne disparaissent pas.

■ **Au Trianon** : Notés parmi les artistes passant au Trianon :

• **John Cale**, le 12 février. • **Lianne La Havas**, le 19 février. • **Lou Doillon**, le 25 février. • **Alain Souchon**, le 28 février. • **BB Brunes**, le 1er mars. Tous les concerts à 20 h. (80 bd de Rochechouart. 01 44 92 78 03.)

■ La chorale *La Lyre de Montmartre* annonce deux concerts en février :

• **Dimanche 3 février** (16 h) à l'église Notre-Dame-de-Clignancourt. • **Dimanche 17 février** (16 h) à l'église Saint-Denis-de-la-Chapelle.

Haydn, Mozart, Diabelli au programme.

Chez les Libraires associés, hommage à Harlan Quist et François Ruy-Vidal

Les Libraires associés consacrent une exposition en hommage à Harlan Quist et François Ruy-Vidal, deux libraires qui, de 1964 à 2003, publièrent une trentaine

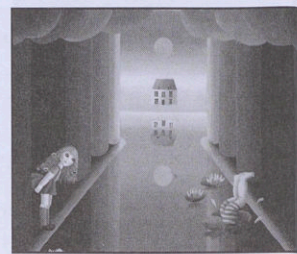
de livres pour la jeunesse.

Opposés à la littérature conventionnelle, aux textes édulcorés et aux images prudentes, ils n'ont pas hésité à publier des textes d'auteurs tels

qu'Eugène Ionesco, Oscar Wilde ou Marguerite Duras. Ils ont eu recours à des illustrateurs reconnus mais souvent (pas toujours) considérés comme "impertinents" tels

qu'Étienne Delessert, Mordillo ou, surtout, Nicole Claveloux.

□ Jusqu'au 2 mars. 3 rue Pierre-l'Hermite. Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h.



À la Halle Saint-Pierre

Hey ! Modern Art et Pop Culture, part II

• Du 25 janvier au 23 août. 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89. Tous les jours de 10 h à 18 h.

Pour la deuxième fois, la Halle Saint-Pierre s'associe pour une grande exposition avec la revue *Hey !*, créée dans les années 1990 par Anne et Julien qui proclamaient : «*Nous venons clairement du monde "alternatif". Les marges sont des zones bouillonnantes, création, destruction, surprise... Il nous est paru évident que la vie est plus intéressante dans ces recoins-là.*»

Hey s'intéresse aux formes d'art en marge de la culture savante, aux courants de la pop-culture, aux productions singulières d'art populaire : peintures, sculptures, dessins aussi bien que bandes dessinées, affiches, couvertures de magazines, graffitis, tatouages... L'exposition a donc quelque chose d'un bric-à-brac, où les œuvres ne sont liées par aucune parenté de forme ou de style, mais seulement par leur singularité, leur côté séducteur, leur volonté d'échapper aux tabous.

Sur les quelque soixante-dix créateurs présentés, deux seulement étaient déjà là à l'exposition précédente en 2011 : Chris Mars (USA), qui peint des visages et des êtres monstrueux émergeant d'une épaisse obscurité, et Martin Wittfooth (Canada).

Ils viennent de divers pays, de diverses époques. Certains sont déjà morts. Ainsi Winsor MacCay (décédé en 1934), génial pionnier



L'affiche choisie pour l'exposition reproduit une sculpture de Katy Clark.

de l'histoire de la bande dessinée, créateur à la fin du XIX^e siècle de *Little Nemo* qui a fait voyager dans le rêve des générations de lecteurs. Ou Jack Kirby (1917-1994), autre auteur de BD, inventeur délirant d'un monde de super-héros... Le plus ancien : Félicien Rops (1833-1898), dessinateur à l'imagination fantastique, hanté par un érotisme étrange, ami de Baudelaire.

On ne peut pas les citer tous. Nommons-en quelques-uns, par-

ticulièrement bien représentés ou frappants : Joe Coleman et ses grands tableaux assemblages d'images, et Angelo Du Marco qui dessinait pour le journal *Détective* des couvertures folles, Mu Pan (de Taïwan) qui actualise les grandes peintures chinoises ou tibétaines traditionnelles dans des compositions d'une extrême complexité, ou le tatoueur Herbert Hoffmann, ou le photographe Joel-Peter Witkin...

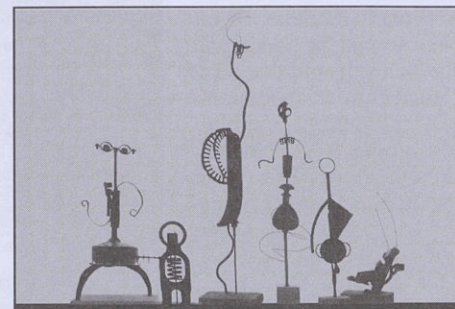
Deux séries passionnantes : une collection d'affiches psychédéliques des années 1950-60, et des peintures populaires de dieux hindous dans la lignée du grand créateur Ravi Varma.

Cette exposition, il faut le signaler, n'est pas conseillée aux très jeunes enfants : l'érotisme pervers ou la dureté de quelques-unes des œuvres présentées risquent

de les troubler.

N. M.

■ En marge de l'exposition, dans la "galerie d'en bas" (dans le grand hall, entrée libre), se succéderont jusqu'à fin août cinq "jeunes talents". Pour débiter, jusqu'au 24 février : **Véronique Dorey** et son *Bestiaire enchanté*. Également prévus : des concerts du groupe musical de *Hey !* et diverses autres animations. (www.hallesaintpierre.org)



Sculptures de Jean-Michel Faudemer.

Galerie 3F Nique la crise

Du 7 au 17 février. 58 rue des Trois-Frères.

Nique la crise, titre surprenant, voire provocateur, mais qui résume l'état d'esprit des artistes qui osent chanter une ode à la joie de vivre.

Ce n'est pas un délire de potache. Rien n'a changé, le pouvoir de l'argent continue à rythmer notre vie de fantômes. Mais quand on ne sait plus où donner de la tête, l'art est capable de créer un moment effervescent qui nous sort de la sinistrose ambiante, hors de laquelle le politique n'a pu nous extraire. Un art qui doit savoir, quand il le faut, s'affranchir de "l'establishment" du monde artistique autoproclamé.

Voilà les interrogations d'artistes qui vont exposer ici des œuvres drôles, pleines de peps, qui nous feront sourire et positiver. Christian Clouet, Patboun, Jean-Michel Faudemer, Marie Goldstein, Karine Lerondeau, Raymond Meunier, Princess H, Simon Rousselle, José Cunéo, Christophe Poulet et Wabé tournent en dérision ce présent formaté, cet idéal de vie qui ne devrait passer que par le caddy ou la garde robe !

Michel Cyprien

□ 06 63 22 48 68. Jeudi à dimanche, 14 h à 19 h.

Galerie La Rotonde Stéphane Rullière

Du 9 février au 16 mars. 28 rue Eugène-Carrière.



Neige à Montmartre
Peinture de Stéphane Rullière.

Ce qui attire Rullière, c'est la matière en mouvement, dans un tourbillon de sensations. Il peint des paysages montmartrois avec autant de plaisir que les couleurs de Saint-Tropez et les ciels méditerranéens. Vernissage le 9 février de 17 h à 20 h. Stéphane Rullière, qui est aussi un bon musicien classique, en fera la preuve.

□ 01 42 23 83 10. Du mardi au samedi, 15 h à 19 h 30.

■ **Au Bal**, espace photographique, jusqu'au 14 avril, **Antoine d'Agata**, Nous en rendrons compte dans le prochain numéro. (6 impasse de la Défense. 01 44 70 75 50.)

■ **Échomusée de la Goutte d'Or** : Du 16 février au 3 mars, **Boyz**, expo et art-shop, Cabron, M. Clarack, Opake, Klodo. (21 rue Cavé. 01 42 23 56 56.)

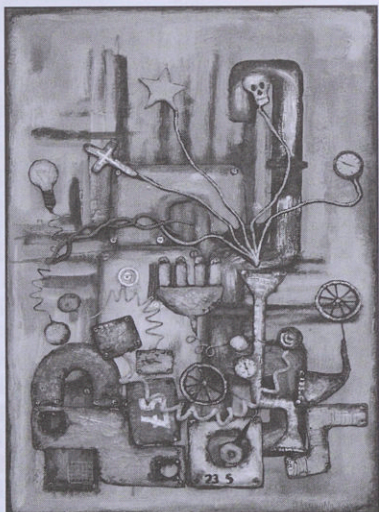
■ **Galerie Chappe** : Jusqu'au 10 février, **Django unchained**, exposition de planches originales de la bande dessinée de R.M. Guéra, qui a inspiré le film *Django*, de Quentin Tarantino. (Voir notre dernier numéro). 4 rue André-Barsacq. 01 42 62 42 12.

Galerie L'Art de rien Barbara d'Antuono et Yagdom

• Du 12 février au 31 mars. 48 rue d'Orsel. 01 42 51 02 28. Mardi à dimanche, 13 h 30 à 19 h 30.

En exergue à cette exposition, une phrase : «*Et la Machine recyclable transforma les objets en rêves.*» C'est en effet en réaction à un monde de machines «*où tout est jetable, construit pour un fonctionnement immédiat et éphémère*», que Barbara d'Antuono et Yagdom ont produit les œuvres montrées ici.

Barbara d'Antuono, nous avons déjà parlé dans *Le 18^e du mois* de son parcours, de la Corse à Haïti et à la Goutte d'Or, et de ses tableaux où des personnages peuvent s'accrocher, se décrocher, se retourner recto-verso, changer de postures et de partenaires. Ici la machine s'y met elle aussi. Parfois chargée de symboles



Peinture de Barbara d'Antuono

sinistres (mais avec un humour qui interdit le pessimisme), parfois débouchant sur le rêve, telle la «*mécanique qui transforme les chagrins d'amour en poissons rouges*»... Machines gigantesques ou mécanismes d'horloge qui finissent par nous conduire aux plaisirs des imaginations de l'enfance.

Les peintures de **Yagdom** sont peuplées de créatures aux couleurs étincelantes rappelant les ex-voto baroques aussi bien que l'imagerie des anciens empires indiens d'Amérique du Sud, pour aboutir à un monde moderne où tout se transforme, où l'être humain peut devenir machine aussi bien que poisson ou sirène. ■

Le 18e du mois sur Facebook

À l'occasion de son 200e numéro, *Le 18e du mois* a souhaité renforcer sa présence sur la toile. Désormais, vous pouvez donc retrouver *Le 18e du mois* sur sa page Facebook. Vous serez tenus informés entre autres des sorties des numéros et de leur sommaire. Si vous êtes ins-

crits sur Facebook vous pourrez nous rejoindre en tapant « le 18e du mois » dans la barre de recherche du réseau social. Vous pouvez aussi nous trouver à partir d'un moteur de recherche en tapant «le 18e du mois» + «Facebook». Nous vous attendons nombreux! ■

Les escaliers de la Butte sont durs aux...

«Nous sommes le 4 janvier. Il n'y a plus de feuilles aux arbres depuis plusieurs semaines. Pourtant, l'escalier menant de l'avenue Junot à la rue Caulaincourt est encombré d'amas de feuilles mortes, tassées, rendues glissantes par la pluie. Le danger est incontestable pour tous ceux, très nombreux, qui empruntent cet escalier : personnes handicapées qui doivent se tenir à la rampe (c'est justement sur les côtés des marches que sont accumulées les feuilles mortes), mamans tenant de jeunes enfants par la main, ménagères portant de lourds cabas après avoir fait leurs courses rues Caulaincourt, etc.

Ne serait-il pas possible que le service de nettoyage intervienne une ou deux fois par semaine sur cet escalier d'octobre à décembre?»

Henri Nahum

Zone de sécurité prioritaire

«L'article sur le dernier conseil de quartier de la Goutte d'Or consacré à la ZSP, paru dans le 18e du mois de janvier, est à mon sens beaucoup trop négatif.

Certes, les citations sont exactes : toutes les critiques consignées dans l'article ont été exprimées. Mais il s'est également dit beaucoup d'autres choses. Des réponses ont été données. Le commissaire et le procureur ont notamment expliqué qu'il était inutile de poursuivre les petits dealers de drogue qui seraient immédiatement remplacés par d'autres et qu'il valait mieux se concentrer sur le démantèlement des réseaux, qui est un travail de longue haleine.

Aussi je regrette également le titre figurant en couverture («La Goutte d'Or en ZSP : les problèmes demeurent»). Peut-on vraiment s'attendre à ce que tout soit résolu en deux mois ? C'est encourager le «y'a qu'atisme» qui a tristement

marqué les réunions précédentes.

En effet, l'ambiance n'avait rien à voir avec ce que l'on a connu antérieurement. Plus d'interruptions constantes sur un ton voisin de l'hystérie. Les gens s'écoulaient et discutaient courtoisement. »

Colette Friedlander

La réponse de Nadia Djabali

Deux mois pour résoudre les problèmes de prostitution, de deal et de ventes à la sauvette, c'est effectivement bien court. Mais il ne faut pas oublier que les politiques publiques destinées à lutter contre ces phénomènes ont été lancées bien des années avant la mise en place de la «zone de sécurité prioritaire».

Oui, je persiste, les problèmes demeurent... La rue Dejean reste impraticable. Il me faut dix minutes pour traverser le marché et accéder aux quais du métro Château-Rouge. Sur le travail de longue haleine pour démanteler les réseaux, j'en entends parler depuis 1997 (date à laquelle je suis entrée au 18e du mois). Je suis d'accord avec la remarque concernant l'ambiance plutôt apaisée du conseil de quartier. Mais l'article ne concernait pas le fonctionnement du conseil mais la zone de sécurité prioritaire.

Noirceur de Jeudi noir

À propos de la «brève» intitulée *Recherche bâtiments vides désespérément*, faisant état d'un appel de Jeudi noir (notre dernier numéro), une lectrice nous écrit :

«Trouvez-vous normal qu'un journal comme le vôtre, même pour une bonne cause, invite ses lecteurs à «signaler» tout local vide (y compris des locaux de particuliers), quelle qu'en soit la raison, au simple motif que le «signaleur» juge ce local inoccupé, et cela pour permettre l'établissement d'une liste par Jeudi Noir puis envoi de cette liste au ministère du Logement ? Vous oui, moi non. Je trouve cet appel à la dénonciation totalement inadmissible. Tout cela est nauséabond.»

Christiane Amespil

Sur Deburau

«Votre article sur *Les Enfants du paradis* m'a rappelé une citation découverte dans un livre que j'ai lu récemment. C'était tiré d'un article paru le 28 octobre 1831 dans *Le Globe*, journal se réclamant du courant de pensée «saint-simonien». L'article était rédigé par un rédacteur-ouvrier comme il en existait beaucoup à l'époque. L'auteur évoquait la foule des hommes et femmes du peuple, ouvriers et apprentis, qui se pressaient au Théâtre des Funambules pour y applaudir le mime Deburau. Il écrivait :

«Cet homme, c'est son acteur à lui, c'est son sosie, c'est le peuple sur scène et c'est le véritable... Il y a dans les farces de cet homme je ne sais quoi d'amer et de triste : le rire qu'il provoque fait mal quand, à la fin, après nous avoir si bien divertis de toutes les manières, après s'être montré si plaisant, si original, on le voit, pauvre Deburau ou plutôt pauvre peuple ! Retomber de tout son poids à l'état de soumission, d'abatement et de servitude où nous l'avons trouvé au commencement de la pièce et dont il ne s'est échappé que pour nous réjouir.

Adieu Pierrot ! Adieu Deburau ! Adieu peuple, à demain ! Demain tu nous reviendras, toujours pauvre et railleur, toujours gauche, maladroit, ignorant, un sujet de risée pour l'oisif que tu nourris ! »

Prévert, qui était loin d'être un ignorant, connaissait-il cette citation ?

G. Roncin



Petites économies ou grande pénurie ?

Je me suis fait emboutir la voiture sur un parking... pas d'adresse, pas d'excuses, bien sûr. Je cours chez l'assureur qui m'envoie à mon Commissariat de quartier pour établir un procès verbal. Ouf !!

C'est rédigé, mais la suite est cocasse. «Je vais vous le tamponner, mais ça ne sera pas lisible, nous n'avons plus de tampon à encre» et nous voilà en train de souffler avec l'agent sur le caoutchouc du tampon. «Pouvez-vous me prêter votre stylo pour signer s'il vous plaît ?» Je le fais volontiers. «Je vous donne les feuilles volantes, nous n'avons plus d'agrafes. Economies obligent, Monsieur, je suis désolé.»

Le mot de la fin pour cet agent adorable et accueillant. J'en reste baba. Je préférerais, par les temps qui courent, que ce soient les pervenches, hirondelles ou aubergines qui soient privées de stylos !.

Michel Cyprien

TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.

COMPTOIR JOFFRIN
Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25

www.comptoirjoffrin.fr

PETITES ANNONCES

■ **La Gymnastique Volontaire** pour tous. Rester en forme, équilibre dans la bonne humeur, rejoignez-nous. 6 rue Esclalong. 01 42 09 67 49.

■ **Peintre, haut niveau**, École nationale supérieure des Beaux Arts de Paris, nombreuses expositions à Paris et ailleurs, professeur expérimenté ayant enseigné quinze ans le dessin et la peinture au sein de la ville de Saint-Denis à l'école municipale d'arts, **donnerait leçons particulières tous niveaux, adultes exclusivement.** Rens : 01 42 52 22 52 ou 06 16 27 91 76 Sites : <http://jeanr.joly.free.fr> ou www.face-art-paris.org ou www.artoffice.fr

■ **Professeur de musique** certifiée méthode Willems, donne **cours particuliers** de piano pour débutants et de solfège dès 7 ans. Cours à domicile (derrière la Mairie du 18e). Contacter Marie Barbey 01 42 55 12 75 (répondeur) et barbeymarie@orange.fr

■ **Collaborateur 18e du mois** cherche un **deux pièces à louer** près de la gare du Nord. 01 42 05 46 65.

TARIF DES PETITES ANNONCES :

Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

18e Les gens

Installé depuis 1978 au pied des escaliers de la station Barbès-Rochechouart, il connaît tout le monde et tout le monde le connaît.

Michel de Barbès, le kiosquier du métro

Chantal Bizzini

Un jour, un Algérien débarque avec une valise : « On est place Saint-Michel, ici ? »
— Non, je lui dis, on est à Barbès.

— Ah, alors, vous êtes le kiosque à Michel ; il est connu, en Algérie, le Michel de Barbès ! »

J'ai connu beaucoup d'Algériens parce que je vendais des journaux algériens dans les années 80, ils ont disparu depuis un an et demi. Je vendais *El Watan*, *Liberté*, *Compétition*.

« — Salut, Michel ! ... Bon, je r'viendrai... »

— Il reviendra tout à l'heure, il veut m'emprunter 2 euros qu'il me rendra demain ! »

La nuit est tombée, il fait froid, malgré le chauffage d'appoint derrière le comptoir ; les lumières du métro Barbès, dont les escaliers s'ouvrent devant le kiosque ne suffisent pas à réchauffer les cœurs.

J'ai commencé par être coursier, je livrais des costumes aux acteurs, il fallait que j'aide ma famille. C'est comme ça que j'ai rencontré Delon, que j'ai vu Jean Moncorgé, Gabin, qui a vécu dans le 18e, d'ailleurs.

Colette, Madame Jean, Loulou...

La vie était meilleure, avant, vous savez, quand nos parents nous donnaient un billet de 5 francs, un Victor Hugo, c'était l'argent de la semaine, on pouvait faire des choses !

Et puis, je suis rentré chez Hachette. Ils avaient un dépôt du *Livre de Poche* rue des Poissonniers. À cette époque on livrait *Le pavillon des cancéreux* de Soljenitsyne (1968), tout le monde voulait lire ça.

« — Je voudrais *Fémina*. Il y a le supplément, dans JDD ? »

— Oui. Mais il y a eu un mouvement de grève, cette nuit. Si je l'ai demain, je le mettrai de côté pour les clients. Ils ne se rendent pas compte, cette grève, ça va ruiner des collègues, il y a des kiosques qui vont être obligés de fermer. »

J'avais un ami qui avait un kiosque Gare du Nord, je lui donnais de temps en temps un coup de main ; j'ai demandé le kiosque de Barbès en 1978. C'était un kiosque en bois, fermé depuis la guerre. J'en ai fait l'un des meilleurs kiosques de Paris, pour les journaux du soir !

À côté, il y avait Colette, une marchande de fleurs.

On travaillait de 11 h du matin à 11 h du soir, on vendait *Le Monde*, *France Soir*, *Paris Turf*...

Je suis ici entre trois arrondissements, un endroit stratégique !

En 78, une clientèle d'ouvriers arrivait là ; c'était l'époque des 3 x 8, ils touchaient les acomptes en liquide et prenaient l'apéro : vendredi, samedi, dimanche, c'était la fête.

J'ai connu beaucoup de gens qui ont disparu, la maladie ne fait pas de cadeaux...

C'étaient des Italiens, les ouvriers qui avaient construit les voies ferrées, en 1979, Porte de la Chapelle, des Espagnols qui sont rentrés dans leur pays après Franco, des Portugais...

Mme Jean, tenait depuis 1933 le bar *le Louxor*, juste à côté du cinéma. Elle avait été vendeuse ici, son mari a hérité d'un petit café, il faisait restaurant français pas cher, avec du bœuf bourguignon, de la choucroute, elle est toujours là... Il y a aussi la charcutière, rue Caplat, la dernière de Barbès, elle était là depuis les années 40. Elle a connu la guer-



re d'Algérie dans le quartier ; il y a eu des attentats chez elle...

Alain Bashung et François Mitterrand

J'ai aussi connu des tas de personnalités, ici, des acteurs, des gens de la chanson. Bashung, il avait acheté un pavillon, villa Poissonnière, il était très humain.

Un jour une voiture officielle s'arrête. En descend François Mitterrand qui m'achète le *Nouvel Obs*, et le journal tunisien *Al Badil*.

Maintenant, c'est mon fils qui tient le kiosque mais quand il veut se reposer, je suis là. Il ouvre le matin à 6 h 30 à la belle saison, 7 heures moins le quart en hiver, on installe le stand, on a-

« Je crois qu'internet est à l'origine de pas mal de déboires de la presse. J'ai entendu un philosophe qui disait : après Dieu, c'est internet »

compte la marchandise qui est arrivée pendant la nuit ; parfois il y a des manques, on les réclame ils les rapportent ou bien on est remboursés aux trois quarts.

J'allais chez Loulou, rue de Boissieu, et il y a aussi un bar, rue de Sofia, là-haut. Et puis Loulou a vendu, c'était un Espagnol du quartier, pendant 35 ans, les clients se mélangeaient, des arabes, des juifs, des

chrétiens... c'était inimaginable, ce café !

Oui, le quartier a changé, je dirais, d'abord avec les magasins.

En 1984, le bar Rousseau a vendu à Vanoprix ; en 92 ou 95 le Paris-Barbès qui était avant chez Dupont n'existe plus. Et plus récemment, depuis qu'il n'y a plus Loulou et que Vano a prix feu, regardez, maintenant, c'est tout noir, ce carrefour, il n'y a plus de lumière !

Et puis, les journaux ont augmenté, *Le Monde* est à 1,60 €, c'est un prix considérable, pour les gens au RMI ou au chômage... D'ailleurs, je le vois bien, jusqu'au 5, au 6 du mois, je vends bien, du 15 au 18, ça se ralentit, et entre le 20 et le 30 c'est totalement mort, les gens n'achètent plus.

Un métier de plus en plus dur

Il y a eu les attentats de 86. Et puis, les attentats de 94, on a trouvé une bouteille à gaz à côté du kiosque, ma femme voulait que je ferme, elle avait peur. Moi, je me disais, si ça doit arriver, ça arrivera... je ne sais pas si j'étais inconscient ou courageux, mais enfin, on a envie de vivre et on a des traites à payer...

Depuis combien de temps des hommes stationnent devant la station ? Je daterais ça de 2004, 2005. Depuis septembre dernier, il y a le plan "zone sécurité", la police est là de 15 h 30 à 21 h. En août, la police du métro a constaté que la station Barbès était la plus dangereuse après Châtelet ; j'ai vu des dizaines de femmes se faire agresser par jour... une catastrophe !

Les jeunes Algériens n'ont pas à manger... Ils viennent ici, ils vendent du Subutex ou des Marlboro. Ils habitent en banlieue, dans des hôtels à plusieurs, ou des bâtiments insalubres, à Saint-Ouen ; les cousins leur montrent, quand ils arrivent, où habiter pour pas cher, ils ne peuvent pas travailler, sauf au noir... alors ils agressent et ils volent.

Une fois, une jeune femme arrive, me demande la rue Pierre l'Ermite, là elle peut avoir à manger gratuitement. Ça fend le cœur à voir. Elle a une carte, des bons pour des repas...

France Soir tirait trois ou quatre éditions par jour, autrefois ; pour la mort de Mesrine, par exemple, ou l'élection de Mitterrand... ce jour-là, que les gens étaient heureux !

Je crois qu'internet est à l'origine de pas mal de déboires de la presse. J'ai entendu un philosophe qui disait : « Après Dieu, c'est internet ! ».

Ce qui me sauve, c'est les journaux de tiercé. Les titres ne sont pas attirants ! Regardez, *Le Parisien* : « Le monde se fout de la planète ».

Je plains les collègues ! Ils sont payés à la commission ; ils ont le loyer à payer, 0,03% de leur chiffre d'affaire, l'électricité, le stock de marchandises des magazines invendus et invendables, regardez : *L'Officiel de la Mode* : 20 euros, qui va acheter ça ici, dans le quartier ?

Il faut avancer l'argent, on est remboursé trois mois après... Ça demande une solide trésorerie !

Une année, je suis allé au Club Med et là, au début tout le monde devait se présenter : monsieur ceci, monsieur cela et quand arrive mon tour, alors je dis : moi, c'est Michel de Barbès.

Chantal Bizzini